

CENT QUATORZIÈME JOURNÉE.

Jeudi 25 Avril 1946.

Audience du matin.

Dr DIX. — Monsieur Gisevius, nous en étions restés hier en 1938. Vous étiez revenu à Berlin pour occuper un poste fictif créé pour vous par Schacht. Vous étiez donc en contact permanent avec vos amis Schacht, Oster, Canaris et Nebe. Vous nous avez dit en terminant hier que vous aviez tous l'impression que l'on était à la veille d'une crise. En effet, nous en arrivons maintenant à ce que l'on appelait la crise de Fritsch, qui est, à mon avis, dans le domaine de la politique intérieure, une des étapes les plus décisives de l'évolution qui a conduit à la guerre. Donnez-nous des détails sur l'évolution et sur les raisons profondes de cette crise, sans oublier que l'entrée des troupes allemandes en Autriche en est une des étapes et en tenant compte évidemment du rôle et des agissements de Schacht, ce dont nous nous occupons pour le moment.

TÉMOIN GISEVIUS. — Je vais d'abord retracer l'évolution de cette crise elle-même, dont il est exact de dire que tous mes amis la considéraient comme une étape décisive vers la guerre. Je vais énumérer séparément une série de faits et je crois bon, pour ne pas embrouiller les choses, de laisser de côté, pour le moment, la personne de Schacht, car la matière est déjà assez abondante en elle-même. Je ne parlerai pas non plus de l'origine de nos informations ni de mon expérience personnelle, j'attendrai qu'on m'interroge à ce sujet.

Le 12 janvier 1938, l'opinion publique allemande apprit brusquement la nouvelle du mariage du ministre de la guerre, le Feldmarschall von Blomberg; on ne donna pas le nom de sa femme et on n'en publia aucune photographie. Quelques jours plus tard parut la reproduction d'une photographie représentant le Feldmarschall et sa nouvelle épouse, à vrai dire, devant la cage aux singes du jardin zoologique de Leipzig. Une série de rumeurs commença à circuler dans la capitale du Reich sur la vie passée de l'épouse du maréchal. Quelques jours plus tard, le président de la Police de Berlin trouva sur son bureau un gros dossier dont ressortait la chose suivante: l'épouse du maréchal von Blomberg était une prostituée au casier judiciaire chargé, figurant dans les fichiers de la police des mœurs de sept grandes villes allemandes. Son nom se trouvait également dans le dossier des recherches à Berlin. J'ai vu moi-même ses empreintes digitales et ses photographies. Enfin

elle avait été poursuivie pour avoir fait circuler des images pornographiques et condamnée par un tribunal berlinois. Le président de la Police de Berlin était obligé de transmettre ces dossiers par la voie hiérarchique à son chef qui était Himmler.

Dr DIX. — Excusez-moi, qui était le chef de la Police du Reich à ce moment-là ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Le chef de la Police était le comte Helldorf. Le comte Helldorf a compris que la transmission de ce dossier au Reichsführer SS mettrait la Wehrmacht dans une situation impossible, car Himmler aurait alors eu en main tous les documents nécessaires pour discréditer von Blomberg et porter atteinte à la réputation de l'Armée. Helldorf se rendit avec ces dossiers chez le collaborateur le plus proche du maréchal Blomberg qui était alors le chef du service de la Wehrmacht, Keitel, qui était entré dans la famille de Blomberg car leurs enfants s'étaient mariés. Le maréchal Keitel, Generaloberst à l'époque, examina soigneusement ces dossiers et déclara au président Helldorf que le mieux était d'étouffer ce scandale et de faire disparaître le dossier.

Dr DIX. — Excusez-moi, mais peut-être pourrez-vous dire au Tribunal d'où vous savez cela ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je le tiens du comte Helldorf qui m'a raconté toute l'affaire et également de l'Oberregierungsrat et plus tard Reichskriminaldirector, Nebe, qui avait un service à la préfecture de Police à Berlin. Keitel s'est refusé à dire à Blomberg quoi que ce soit de cette affaire. Il a refusé d'informer le chef de l'État-Major Beck ou le commandant de l'Armée de terre von Fritsch. Il a envoyé le comte Helldorf avec ces dossiers chez Göring. Helldorf a montré les dossiers à l'accusé Göring. Ce dernier a alors prétendu qu'il ne savait absolument rien des recherches faites par la Police, ni des condamnations de l'épouse du maréchal ; mais, cependant, dans cette conversation et lors de conversations ultérieures, il a reconnu qu'il savait les choses suivantes : premièrement, que le maréchal Blomberg, depuis des mois déjà, avait demandé à Göring si on tolérerait une liaison avec une femme de basse origine. Après quelque temps, Blomberg avait demandé à Göring s'il voulait l'aider à obtenir une dispense pour épouser cette personne qui, disait-il, « avait un passé ». Quelque temps après, Blomberg est revenu et a raconté à Göring que malheureusement la dame de son cœur avait un autre amant et qu'il se voyait obligé de prier Göring de l'aider, lui, Blomberg, à écarter cet amant.

Dr DIX. — Excusez-moi, Göring a raconté cela à Helldorf qui vous l'a lui-même rapporté ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, c'est ce qu'a raconté Göring et, à la suite de l'enquête que nous avons entreprise, nous l'avons appris

également d'autres sources. Göring fit alors écarter cet amant en lui donnant de l'argent et en l'envoyant en Amérique du Sud. Malgré cela, Göring n'a pas informé Hitler de ce prélude. Il a même accompagné Hitler comme témoin au mariage du maréchal Blomberg qui eut lieu le 12 janvier. Je voudrais faire remarquer ici...

LE PRÉSIDENT. — Docteur Dix, le Tribunal aimerait savoir comment ces questions qui semblent si personnelles peuvent intéresser ces débats et concerner les accusés Schacht, Göring ou Frick.

Dr DIX. — Je ne représente ici que les intérêts justifiés de l'accusé Schacht. Il est nécessaire de montrer les origines de cette crise dans tout ce qu'elle a de malpropre pour faire comprendre comment elle a pu modifier profondément l'attitude de Schacht vis-à-vis du régime et expliquer son action révolutionnaire. J'ai déjà dit une fois que, dans l'évolution de Schacht, qui de partisan et d'admirateur de Hitler est devenu son ennemi mortel, le moment essentiel est constitué par la crise de Fritsch. Le Tribunal ne peut comprendre cette subite évolution de Schacht s'il ne reçoit pas la même impression que Schacht à l'époque. Je n'ai pas le moins du monde l'intention de faire une lessive inutile de linge sale. Si j'ai décidé de poser cette question et de demander au témoin tous les détails nécessaires sur cette crise, c'est uniquement parce que l'on ne peut comprendre l'évolution de l'attitude de Schacht et du cercle Oster-Canaris auquel il appartenait si l'on ne connaît pas le caractère malpropre de cette crise. Il est donc nécessaire, si désagréable que ce soit, de porter à la connaissance du Tribunal certains faits de caractère parfois très personnel. Je ne puis y renoncer, c'est le pivot de ma défense.

M. JUSTICE JACKSON. — Plaise au Tribunal. Il serait peut-être opportun que nous donnions notre avis sur de telles dépositions sur le point de savoir si elles sont recevables ou non. Si l'on n'en parle pas actuellement, j'essayerai d'en parler en contre-interrogatoire, et ce, pour les raisons suivantes :

Premièrement, elles révèlent l'arrière-plan des événements exposés hier, ce qui à mon avis peut être intéressant pour juger du crédit à accorder à ces dires.

Deuxièmement, ces faits ont eu une influence sur le complot pour le pouvoir. Il y avait en Allemagne certains hommes dont les conspirateurs devaient se débarrasser. Pour les uns, ce fut fait sans difficultés. Pour les autres — le putsch Röhm, par exemple — il y avait une certaine résistance à briser par d'autres moyens, et les moyens employés contre Fritsch et Blomberg montrent bien le complot et la volonté de se débarrasser des gens opposés à la guerre d'agression. A mon avis, Fritsch et Blomberg

étaient parmi ceux sur lesquels le peuple allemand pouvait compter en ce sens que ces deux hommes défendraient au moins leurs intérêts. En tout cas, la façon dont ils furent éliminés est un point important de ce complot et je demande que l'on en parle au cours du contre-interrogatoire. Cette remarque aidera peut-être le Tribunal à prendre une décision sur la poursuite de cet interrogatoire.

Dr DIX. — Puis-je ajouter quelque chose ?

LE PRÉSIDENT. — Oui, Docteur Dix, le Tribunal pense qu'étant donné ce que vous avez déclaré, et ce qu'a dit M. Justice Jackson, votre interrogatoire doit se poursuivre, mais essayez de vous limiter autant que possible aux aspects politiques de la question.

Dr DIX. — Certainement, mais il faut dire que les questions personnelles ont eu une influence politique si importante qu'on ne peut pas entièrement les passer sous silence.

Donc, Monsieur Gisevius, vous voyez la difficulté de la situation. Nous voulons exposer ici simplement ce qui est nécessaire pour découvrir la vérité. Nous ne voulons pas obtenir des effets sensationnels ; mais quand il s'agit d'exposer des faits afin de rendre compréhensible au Tribunal l'évolution des événements, je vous prie de vous exprimer franchement.

TÉMOIN GISEVIUS. — Je prie le Tribunal de bien vouloir se rendre compte de la difficulté de ma situation. Moi non plus, je n'aime pas parler de ces choses. Je dois ajouter que Göring était le seul chef du service des recherches, qui était l'institution chargée de surveiller toutes les conversations téléphoniques dans le III^e Reich. Ce service des recherches ne se contentait pas, comme on l'a dit ici, de surveiller les conversations téléphoniques et de déchiffrer les messages en code ; ce service avait son propre service de renseignements et ses propres fonctionnaires. Il était donc parfaitement possible d'obtenir des informations tout à fait confidentielles sur l'épouse du maréchal. Lorsque Helldorf eut remis le dossier à Göring, celui-ci se vit obligé de le transmettre à Hitler, qui eut une crise de nerfs et se décida à démettre immédiatement le maréchal von Blomberg. Plus tard, Hitler a déclaré aux généraux, au cours d'une audience publique, que sa première idée avait été de désigner comme successeur de Blomberg le Generaloberst von Fritsch. Göring et Himmler lui avaient alors rappelé que ce n'était pas possible, car Fritsch avait fait l'objet de poursuites judiciaires en 1935.

Dr DIX. — Excusez-moi, témoin. Comment êtes-vous au courant de l'entretien entre Hitler et ses généraux et de la communication de Göring.

TÉMOIN GISEVIUS. — Plusieurs généraux qui ont participé à cet entretien me l'ont rapporté et j'ai déjà dit qu'au cours des événements que je raconterai, Hitler lui-même a fait plusieurs déclarations personnelles. Nous avons eu également en notre possession

jusqu'au 20 juillet, les documents originaux déposés au greffe du tribunal militaire du Reich. Les archives de l'année 1935 qui ont été présentées à Hitler en 1938 se rapportaient aux faits suivants: en 1934, la Gestapo s'était mise en tête de poursuivre comme criminels, au même titre que ces autres ennemis de l'État, les homosexuels. Au cours des recherches, elle avait demandé à certains personnages emprisonnés pour chantage avec des homosexuels de lui fournir des renseignements. L'un d'eux a fait alors une déposition si scabreuse que je ne puis la relater ici. En tout cas, il mettait en cause un certain von Fritsch ou Frisch, il ne savait plus exactement l'orthographe du nom. La Gestapo a transmis ce dossier à Hitler en 1935. Il en fut indigné. Comme il l'a dit devant les généraux, il a déclaré qu'il ne voulait rien savoir d'une telle saleté et a donné l'ordre de faire brûler immédiatement ce dossier.

Or, en janvier 1938, Göring et Himmler rappelèrent à Hitler l'existence de ce dossier qui aurait dû être brûlé en 1935; il revenait à Heydrich de le présenter à Hitler, augmenté entre temps du résultat d'enquêtes circonstanciées. Hitler a cru alors, et il l'a dit aux généraux, après la déception que lui avait causée Blomberg, que Fritsch, lui aussi, était capable de vilénies. L'accusé Göring proposa à Hitler d'amener le condamné qui avait donné ces indications à la Chancellerie du Reich et au préalable il menaça de mort ce détenu dans sa propriété de Karinhall s'il ne maintenait pas sa déclaration.

Dr DIX. — D'où tenez-vous cela ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je l'ai appris parce qu'on en a parlé devant le tribunal militaire du Reich. Fritsch a alors été appelé à la Chancellerie du Reich et Hitler a attiré son attention sur les charges qui pesaient contre lui. Fritsch, qui était un homme irréprochable, avait été sévèrement averti par un des aides de camp de Hitler, mais de façon si incomplète qu'il s'est rendu à la Chancellerie du Reich très effrayé. Il ne comprenait pas du tout de quel crime on l'accusait. En présence de Göring, il a donné à Hitler sa parole d'honneur que toutes ces accusations étaient fausses, mais Hitler s'est rendu vers une porte, l'a ouverte et a fait entrer ce condamné qui a désigné Fritsch et a dit « c'est lui ». Fritsch en resta coi. Tout ce qu'il pouvait demander, c'était une enquête judiciaire. Hitler exigea sa démission immédiate. Il consentait à classer l'affaire, si Fritsch voulait bien se retirer en silence. Fritsch s'est alors adressé au chef de l'État-Major général Beck. Le chef de l'État-Major général Beck intervint auprès de Hitler et dut lutter fermement pour obtenir une enquête judiciaire sur les accusations monstrueuses élevées contre Fritsch. Cette bataille dura environ une semaine. Il y eut des discussions dramatiques à la Chancellerie du Reich et enfin vint le célèbre 4 février, date à laquelle les généraux furent

appelés à Berlin. Jusqu'à ce moment, c'est-à-dire dix jours après le renvoi de Blomberg et la mise en congé de Fritsch, ceux-ci n'avaient absolument pas su que leurs deux chefs supérieurs avaient été suspendus. Hitler présenta lui-même le dossier aux généraux, dans une forme telle qu'ils en furent eux aussi troublés et se contentèrent aussi de demander une enquête judiciaire. En même temps, Hitler surprit les généraux...

Dr DIX. — Vous n'en avez eu connaissance que par ceux qui ont pris part à cette réunion ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, j'en ai eu connaissance par les gens qui ont assisté à cette réunion. En même temps, Hitler surprit les généraux en leur disant qu'ils auraient un nouveau chef, en la personne du Generaloberst von Brauchitsch. Une partie des généraux avaient, entre temps, été mis en disponibilité, et ce même soir on avait annoncé dans la presse que, sous prétexte de concentrer le Gouvernement, Hitler avait exigé la démission de von Neurath, ministre des Affaires étrangères, et pratiqué des mouvements dans le personnel du ministère de l'Économie, dans le corps diplomatique, au ministère de la Guerre et dans le commandement de l'Armée de terre.

Il y eut alors une lutte qui dura des semaines pour la convocation du tribunal militaire qui devait décider de la réhabilitation du Generaloberst von Fritsch. Nous pensions tous que c'était l'occasion de montrer devant une juridiction supérieure allemande quels moyens employait la Gestapo pour se débarrasser de ses ennemis politiques. C'était là une occasion unique d'entendre des témoins qui étaient mêlés à toute cette intrigue, l'exposer sous la foi du serment, et c'était alors que nous nous sommes mis au travail pour préparer de notre côté ce procès.

Dr DIX. — Qu'entendez-vous par « nous » ?

TÉMOIN GISEVIUS. — J'entends par là tout d'abord un juriste éminent, magistrat qui fut juge à ce tribunal militaire, le Reichskriegsgerichtsrat et plus tard chef de la justice militaire et Ministerialdirektor, Dr Sack. Cet homme considérait de son devoir de faire tout ce qu'il pouvait pour tirer cette affaire au clair. C'est ce qu'il a fait et il a trouvé la mort lui aussi après le 20 juillet.

Lors de cette enquête, les choses suivantes ont été établies : les juges du tribunal de guerre du Reich ont entendu de leur côté les témoins de la Gestapo. Ils ont examiné les procès-verbaux de la Gestapo ; ils ont fait des enquêtes et au bout de très peu de temps, avec l'aide du criminaliste Nebe, ils ont très rapidement établi qu'il s'agissait d'un homonyme, d'un certain capitaine von Frisch, depuis longtemps à la retraite, et non pas du Generaloberst von Fritsch.

Lors de cette enquête, les juges ont acquis, de plus, la preuve que la Gestapo, dès le 15 janvier, s'était rendue dans l'appartement de ce sosie qui s'appelait von Frisch et avait interrogé sa femme de ménage. Je me permets de confronter encore ces deux dates. Le 15 janvier, la Gestapo avait la preuve que Fritsch n'était pas le coupable. Le 24 janvier, l'accusé Göring amène son détenu comme témoin à charge dans la Chancellerie du Reich pour démontrer la culpabilité du Generaloberst von Fritsch.

Devant cette intrigue qui prenait des proportions incroyables, nous avons pensé que même le général le plus sceptique devait se rendre compte que ce n'était pas seulement les sous-ordres de la Gestapo qui opéraient d'une manière invisible, en cachette, sans que les ministres ou les fonctionnaires de la chancellerie en sachent quelque chose. Mais nous savions encore qu'il se passait des choses devant lesquelles aucun homme d'honneur et possédant un certain sens de l'équité ne pouvait rester inactif.

Voilà pourquoi notre groupe s'est accru. Nous avons vu alors qu'il ne nous fallait plus seulement amasser des documents en secret contre la Gestapo, et c'était là la grande difficulté que nous rencontrions. Nous entendions énormément de choses, mais si nous avions transmis ces renseignements, nous aurions à chaque fois risqué de livrer à la terreur de la Gestapo ceux de qui nous les tenions. Il nous fallait rester sur le terrain judiciaire et c'est pourquoi nous avons commencé notre lutte. Nous avons essayé, d'amener le Generaloberst von Brauchitsch à transmettre les requêtes au tribunal militaire du Reich.

Dr DIX. — Qu'entendez-vous par « nous » ?

TÉMOIN GISEVIUS. — A ce moment-là, il y avait un groupe dont je voudrais faire ressortir le Dr Schacht, qui était extrêmement actif et qui s'est rendu chez l'amiral Raeder, chez Brauchitsch, chez Rundstedt et chez Görtner, essayant partout de dire : « C'est maintenant la grande crise, c'est maintenant que nous devons agir. C'est à l'Armée qu'il appartient maintenant de nous délivrer de ce régime de terreur ». Mais à ce sujet, il me faut parler d'un autre personnage. Dès 1936, Schacht m'avait mis en rapports avec le Dr Gördele. J'ai eu l'honneur de travailler jusqu'au 20 juillet dans le même but que cet homme courageux et je veux citer son nom pour la première fois afin d'évoquer dans cette salle où l'on rappelle tant de terribles événements, le nom d'un Allemand qui a vaillamment combattu pour la liberté, le droit et l'honneur, et qui sera un exemple pour tous en montrant que l'on pouvait accomplir son devoir jusqu'à la mort, même sous la terreur de la Gestapo. Ce Dr Gördele, combattant intrépide qui ne se lassait jamais, a montré à cette époque un courage incomparable. Comme le Dr Schacht, il s'est rendu d'un ministère à l'autre. Il est allé d'un

général à l'autre et il croyait aussi que l'heure avait sonné pour le front des honnêtes gens avec les généraux en tête. Brauchitsch n'a pas refusé; devant Gördelér, il s'est engagé à soutenir un putsch avec un enthousiasme quasi religieux. Je peux même affirmer que, devant moi, Brauchitsch s'engagea solennellement à profiter de cette occasion pour entamer le combat contre la Gestapo, mais il y mit une condition qui était celle de tous les généraux. Il disait: «Hitler est un homme populaire et nous craignons de nous attaquer à ce mythe. Cette preuve décisive que nous voulons apporter au peuple allemand et au monde se fera au cours des audiences du tribunal militaire du Reich et par le jugement qu'il rendra». C'est pourquoi Brauchitsch a attendu pour agir que le tribunal militaire du Reich rende son verdict.

Le tribunal militaire du Reich se réunit alors. Mais l'audience fut interrompue soudain dans des circonstances dramatiques. Il est vrai que je dois ici ajouter encore quelque chose. Hitler avait nommé Göring président de ce tribunal militaire du Reich, et cette juridiction se réunit effectivement sous la présidence de l'accusé Göring. Je sais par Nebe avec quelle minutie Göring s'était entretenu de tout cela avec Himmler et Heydrich, quelques jours avant l'ouverture des débats. Je sais que Himmler avait dit à Heydrich: «Ce tribunal militaire du Reich sera la fin de ma carrière».

Dr DIX. — C'est Nebe qui vous l'a rapporté?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, le jour même. Il ajouta: «Cette procédure sera un grand danger pour la Gestapo». Le tribunal militaire du Reich siégea alors pendant quelques heures, puis l'audience fut suspendue dans des circonstances dramatiques, car c'était le jour où la décision fut prise de faire entrer les armées allemandes en Autriche. A ce moment-là, nous n'avions plus aucun doute sur la raison pour laquelle le président de ce tribunal militaire désirait tellement obtenir un ordre de marche pour les troupes, dont l'objectif n'était pas à l'intérieur, mais à l'extérieur du Reich.

Ce n'est qu'une semaine plus tard que le tribunal militaire du Reich put siéger à nouveau, mais à ce moment-là Hitler triomphait. Les généraux avaient déjà cueilli leurs lauriers. On avait annoncé un plébiscite. L'enthousiasme était grand et l'esprit des généraux confus. C'est ainsi que le tribunal se sépara. L'innocence de Fritsch fut bien établie, mais Brauchitsch déclara alors que, dans la situation psychologique nouvelle créée par l'annexion de l'Autriche, il ne pouvait plus prendre la responsabilité d'un putsch.

Tel est, dans ses grandes lignes, le récit des événements qui ont pratiquement décapité le ministère de la Guerre et jeté la

confusion dans l'esprit des généraux. C'est à partir de ce moment que l'on ne cessa de prendre des mesures de plus en plus arbitraires.

Dr DIX. — Peut-être le Tribunal me permettra-t-il de citer dans ce rapport une phrase extraite d'un document que je dépose sous le numéro Schacht-15. Mon livre de documents est encore à la traduction, mais j'espère que celle-ci sera terminée le jour de la déposition de Schacht. Il s'agit d'une seule phrase qui est intéressante sous ce rapport.

LE PRÉSIDENT. — Ce document a-t-il été soumis au Ministère Public et au Tribunal ?

Dr DIX. — Oui, les documents ont été examinés deux fois en détail avec le Ministère Public, d'une part en ce qui concerne la traduction, d'autre part en ce qui concerne leur admissibilité en tant que preuve, et on en a discuté ici à l'audience. Je suis donc convaincu que le Ministère Public connaît parfaitement ce document. D'ailleurs, il ne s'agit que d'une seule phrase. Je ne crois pas qu'il y ait d'objections de la part du Ministère Public. Si je présente cette phrase à un autre moment, il y aura une faille dans mon argumentation. D'ailleurs, j'éviterai de citer cette phrase une deuxième fois. C'est une phrase qui provient du rapport bienal de l'État-Major général des États-Unis.

M. JUSTICE JACKSON. — Je ne sais pas ce qu'est ce document Votre Honneur. J'aimerais le savoir parce que, sans aucun doute, nous poserons des questions. Je ne veux pas retarder le Dr Dix, mais je n'en ai pas de copie et je ne sais pas encore ce dont il s'agit.

Dr DIX. — Je voulais simplement gagner du temps en citant cette phrase, mais étant donné que cela semble provoquer des discussions et des difficultés, j'y renonce et je présenterai cette phrase dans le cadre de mon argumentation ultérieure, sinon, je n'arrive pas au but que je me propose. (*Au témoin.*) Voulez-vous, pour compléter et permettre au Tribunal de bien comprendre les faits, déclarer encore une fois quel était le rôle du président du tribunal dans cette procédure : il contrôlait tout et la tournure des débats dépendait uniquement de lui ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Monsieur Dix, je ne doute pas que vous ne répondiez plus clairement que moi et avec plus d'esprit juridique sur la question de la compétence d'un tel président. Mais je voudrais ajouter la chose suivante : j'ai lu le compte rendu sténographique de ces débats. C'est un document que nous pensions pouvoir publier un jour et j'espère que nous le trouverons. Il ressort de cette sténographie que l'accusé Göring, en tant que président de ce tribunal, décidait de l'ensemble des débats. C'est lui qui interrogeait les témoins à charge et faisait en sorte de ne

pas poser d'autres questions qui eussent pu être gênantes. Je dois dire que la lecture de ce procès-verbal volumineux a montré que Göring réussit à tronquer les faits par sa manière de procéder.

Dr DIX. — J'ai parlé moi-même, au début de l'audience, de la crise de Fritsch comme de l'événement le plus décisif dans la venue de la guerre. Vous avez dit être de mon avis; voulez-vous nous en donner les raisons et nous dire quelle fut l'impression que produisit cette affaire dans votre cercle et spécialement sur Schacht.

TÉMOIN GISEVIUS. — Je répète que jusqu'à l'apparition de cette crise, il était inconcevable au sein de l'opposition de songer à la possibilité d'une guerre. Cela tenait à ce que l'opposition, impressionnée par la force de l'Armée et des hommes au pouvoir, croyait que placer à la tête de l'Armée allemande un homme d'honneur comme Fritsch, était une condition suffisante. Il lui semblait inconcevable que Fritsch pût tolérer un glissement vers la terreur ou vers la guerre.

Quelques-uns seulement avaient fait remarquer que c'est un caractère de toutes les révolutions de dépasser un jour les frontières du pays où elles naissent. Nous croyions que cet enseignement de l'Histoire était aussi valable pour la révolution nationaliste et nous avertissions de ce danger ceux qui croyaient à cette révolution en leur démontrant que ces révolutionnaires feraient un jour la guerre qui deviendrait leur dernière planche de salut.

Or, plus il devenait clair, au cours de la crise de Fritsch, que le radicalisme gagnait du terrain, plus le cercle de ceux qui comprenaient qu'un danger de guerre ne pouvait plus être écarté, s'agrandissait.

Dr DIX. — Et l'accusé Schacht faisait partie de ce cercle?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui. Au cours de cette crise, Schacht, comme beaucoup d'autres, a déclaré: «C'est la guerre», et c'est ce qui a également été dit sans ambages au Commandant en chef de l'Armée de terre, le Generaloberst von Brauchitsch.

Dr DIX. — On peut se demander alors pourquoi Schacht a financé le réarmement, tout au moins à ses débuts?

TÉMOIN GISEVIUS. — Schacht a toujours donné la raison suivante: il m'a dit qu'il avait soutenu le réarmement dans des buts défensifs. Schacht a été convaincu, pendant de nombreuses années, qu'un aussi grand peuple placé au centre de l'Europe devait avoir au moins les moyens de se défendre.

Je me permettrai de dire également qu'un grand nombre d'Allemands étaient persuadés à ce moment-là d'une possibilité d'agression venant de l'Est. Il ne faut pas oublier l'intensité de la propagande faite à cette époque dans le peuple allemand; on

insistait surtout, à ce moment-là, sur les aspirations polonaises en Prusse Orientale.

Dr DIX. — Schacht vous a-t-il également dit, à ce moment-là, qu'il poursuivait des buts politiques avec ce réarmement et qu'il pensait s'en servir pour rouvrir la question du désarmement général?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je m'excuse, j'avais oublié d'en parler. Schacht estimait qu'il fallait par tous les moyens remettre la question du réarmement sur le tapis. Il pensait — et je crois qu'il avait acquis cette conviction dès 1935 — qu'il fallait amener les autres pays à porter leur attention sur le réarmement allemand et qu'alors Hitler serait obligé, devant cette sorte de divulgation, de négocier à nouveau la réunion d'une conférence du désarmement.

Dr DIX. — En avez-vous parlé à l'époque avec Schacht lui-même, ou bien est-ce votre opinion personnelle?

TÉMOIN GISEVIUS. — Non, nous en avons discuté à ce moment-là; je m'en souviens très bien, car je pensais alors que Hitler avait bien d'autres choses en tête qu'une conférence du désarmement. Je lui prêtais un tout autre caractère et fus un peu étonné que Schacht envisageât de telles conceptions de Hitler comme possibles.

Dr DIX. — Avez-vous, au cours de vos conversations avec Schacht, eu l'impression qu'il était au courant de la nature, de l'importance et de la rapidité du réarmement?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je me souviens parfaitement que Schacht m'a demandé et a demandé également à mes amis de l'aider à connaître exactement la portée du réarmement en posant des questions au ministère de la Guerre. Hier déjà, j'ai donné des détails sur les tentatives qu'il a faites par l'intermédiaire d'Oster et de Thomas pour connaître des détails à ce sujet.

Dr DIX. — Pouvez-vous dire au Tribunal si Schacht s'est alors efforcé de limiter les dépenses d'armement et, par conséquent, l'armement lui-même? Dans l'affirmative, quand a-t-il entrepris ces efforts?

TÉMOIN GISEVIUS. — Ces efforts ont été faits, à ma connaissance, en 1936, et ont joué un grand rôle dans les discussions ayant pour objet la démission de Schacht du poste de ministre de l'Économie en 1937. Je me souviens qu'au fond, chacune de nos conversations tournait autour de ce point.

Dr DIX. — Or on a prétendu et, évidemment, le Ministère Public l'a également dit, que les raisons données par Schacht dans les demandes officielles de limitation des armements, étaient d'ordre financier et qu'il parlait en tant que chef de l'Économie et président

de la Reichsbank, soucieux des finances et de l'économie, et non pas en patriote craignant que son pays n'allât vers une guerre. Avez-vous conduit des négociations où des conversations avec Schacht au sujet desquelles vous pourriez dire quelque chose au Tribunal?

TÉMOIN GISEVIUS. — Chaque lettre de Schacht était précédée de douzaines de brouillons, et ces projets étaient discutés dans des cercles d'amis; pour citer un exemple, Schacht a souvent soumis de tels projets de lettres à Gördelér. Il s'agissait toujours de la même chose; que faut-il dire pour qu'une telle lettre ne soit pas considérée comme une provocation, mais pour qu'elle atteigne son but: décider les autres ministres bourgeois, en particulier le ministre de la Guerre, Blomberg, à se ranger du côté de Schacht; car c'était là justement la question: comment convaincre des ministres comme Blomberg, Neurath ou Schwerin-Krosigk, bien plus fidèles à Hitler? Comment les persuader qu'il fallait suivre Schacht et les empêcher de dire que Schacht, dont la parole acérée était bien connue, provoquait à nouveau Hitler et Göring?

Toutes ces tentatives ne peuvent être comprises que si l'on connaît les raisons tactiques qui nous ont amenés à discuter chaque démarche à entreprendre avec ceux qui dirigeaient l'opposition.

Dr DIX. — Après la crise de Fritsch, comment avez-vous préparé votre conspiration politique avec vos amis et Schacht?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je me servirai de ce terme de conspiration. A cette époque on ne pouvait encore parler que d'opposition et c'est alors que s'amorça une véritable conspiration. C'est alors qu'apparut un homme qui en devint plus tard le chef qui devait y jouer un grand rôle; c'était le chef de l'État-Major général, le Generaloberst Beck. Il pensait que c'était le moment, pour un général allemand, de jeter à l'Allemagne et à l'étranger un grand cri d'alarme. Je crois qu'il est important, pour le Tribunal, de connaître les raisons qui ont décidé Beck. Le chef de l'État-Major général était à Jüterbog en 1938 lorsque Hitler y tint un grand discours devant les généraux. Ce discours devait être une sorte de réhabilitation de Fritsch et quelques mots furent prononcés à son sujet. Mais on parla bien davantage, et pour la première fois devant des généraux allemands, de l'intention de Hitler de faire la guerre à la Tchécoslovaquie. Beck entendit ce discours; il fut indigné, lui qui était chef de l'État-Major général, d'entendre pour la première fois parler d'une telle intention dans une réunion si nombreuse, sans en avoir été informé au préalable et sans avoir été consulté. Pendant cette réunion, Beck envoya une lettre à Brauchitsch lui demandant un entretien immédiat. Brauchitsch refusa cet entretien et fit ostensiblement attendre Beck pendant plusieurs

semaines. Beck perdit patience et rédigea un mémoire très important, très volumineux, dans lequel il protestait, en tant que chef de l'État-Major général, contre cette aventure guerrière dans laquelle on se proposait d'entraîner le peuple allemand. Beck déclara à la fin de son mémoire qu'il démissionnait. Je crois qu'il me faut, ici, parler de ce chef de l'État-Major général.

Dr DIX. — Un instant, Monsieur. Voulez-vous nous dire de qui vous avez appris l'existence de ces négociations entre Beck et Brauchitsch, et les intentions de Beck ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Beck avait confiance en moi et, pendant ces dernières années, j'ai collaboré étroitement avec lui, et jusqu'à la dernière heure de sa vie, le 20 juillet, je suis resté à ses côtés. Je peux attester ici, et c'est important pour le Tribunal, que Beck s'est toujours posé cette question : que doit faire un chef d'État-Major général, lorsqu'il voit que tout mène à la guerre ? C'est pourquoi je dois à sa mémoire et au serment que j'ai prêté ici, de dire que Beck a été le seul général allemand qui en a tiré la conclusion qu'il fallait démissionner pour montrer que, même pour des généraux remplissant de hautes fonctions, il y avait une limite au delà de laquelle ils devaient risquer leur situation et leur vie, démissionner, et ne plus accepter d'ordres. Beck pensait que l'État-Major général n'était pas seulement un groupement de techniciens, de spécialistes ; il voyait dans l'État-Major allemand la conscience de l'Armée allemande et il formait ses officiers d'État-Major dans ce sens. Dans les dernières années de sa vie, il souffrit beaucoup de ce que des gens qui avaient été éduqués par lui ne suivaient pas ce chemin qu'il leur avait tracé. Je dois rendre hommage ici à son caractère inflexible...

LE PRÉSIDENT. — Docteur Dix, je crois qu'il serait préférable de parler de ce que fit effectivement le général Beck.

Dr DIX. — Nous allons le faire, Monsieur le Président.

LE PRÉSIDENT. — Le témoin a dit que le général Beck avait protesté en rédigeant un mémorandum et avait offert sa démission ; il nous a dit cela, mais il ne nous a pas dit ce que le général Beck avait fait.

Dr DIX. — Oui.

LE PRÉSIDENT. — Nous allons suspendre quelques instants.

(L'audience est suspendue.)

LE PRÉSIDENT. — Le Tribunal siégera demain samedi, non pas en audience publique, mais en Chambre du conseil.

Dr DIX. — Après le discours de Jüterbog, le Generaloberst Beck a décidé de donner sa démission. Que s'est-il passé alors ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Beck fut alors vivement engagé par Hitler et Brauchitsch à rester en fonctions, mais il refusa et insista pour obtenir son renvoi, sur quoi Hitler et Brauchitsch lui demandèrent que sa démission ne fut du moins pas rendue publique et qu'il l'ajournât de quelques mois. Beck qui, à ce moment-là, ne s'était pas encore engagé sur la voie de la haute trahison, pensa qu'il pouvait accéder à cette demande. Il a profondément regretté plus tard cette attitude loyale. En fait, à la fin du mois de mai, ou au début du mois de juin, son successeur, le général Halder, a été chargé des affaires courantes de l'État-Major général et, à partir de ce moment-là, Beck n'exerça plus en fait ses fonctions.

Dr DIX. — Puis-je vous demander encore une fois comment vous avez eu connaissance de ces faits? Quelles observations avez-vous faites, quels entretiens avez-vous eus à ce sujet, et avec qui?

TÉMOIN GISEVIUS. — A cette époque-là, des entretiens continuels avaient lieu entre Beck, Oster, Gördelér, Schacht et tout un groupe. Et la question de savoir pourquoi Beck n'avait pas rendu publique sa démission, a toujours été un sujet d'entretien entre lui et moi jusqu'à la fin de ses jours, car il le regrettait profondément.

Dr DIX. — Mais à part la démission de Beck, il était question également d'une démission éventuelle de Schacht. Est-ce que la nécessité ou l'opportunité d'une démission de Schacht a été discutée entre Beck et Schacht, et en avez-vous eu connaissance?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, on en a beaucoup parlé. Beck pensait que sa seule démission ne serait pas suffisante. C'est pourquoi il demanda à Schacht s'il ne pouvait pas offrir lui aussi la sienne. Ces conversations eurent lieu d'une part entre Beck et Schacht personnellement et, d'autre part, entre Oster et moi, qui étions les deux intermédiaires. J'avoue que j'étais d'avis, au cours de ces entretiens, que Schacht dût absolument démissionner et je le lui ai conseillé. Oster pensait au contraire que Schacht devait rester en fonctions et le pria de rester, parce qu'il était indispensable, pour influencer les généraux, qu'il gardât son titre et son poste de ministre. Je dois dire maintenant que j'ai eu tort de donner ce conseil à Schacht à l'époque, car les événements que j'aurai à décrire ont confirmé combien il était important pour Oster et d'autres que Schacht restât en fonctions.

Dr DIX. — C'était une question de conscience très grave pour Schacht. Vous avez fait état devant le Tribunal de votre opinion, ainsi que de l'opinion et des buts d'Oster, mais Schacht vous a-t-il fait part de ses opinions à lui, ou de ses hésitations et de ce qui a entraîné sa décision?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui.

M. JUSTICE JACKSON. — Plaise au Tribunal. Je ne vois aucune objection à ce que les accusés présentent leurs arguments comme ils l'entendent, mais je crois que nous dépassons les limites d'un interrogatoire normal. Schacht est présent, et c'est lui qui peut nous parler de sa conscience. Je ne crois pas qu'un autre témoin puisse le faire; j'estime que la réponse à cette question n'aurait pas de valeur et je m'élève contre cette façon de procéder.

LE PRÉSIDENT. — Je crois que vous feriez mieux, Docteur Dix, en effet, de nous dire ce que Schacht faisait, ou plutôt d'obtenir du témoin qu'il nous dise ce que Schacht a fait.

Dr DIX. — Puis-je faire une brève remarque à ce propos? Il est naturellement exact que c'est Schacht qui, comme l'a dit M. Justice Jackson, saura le mieux dire ce qu'il pensait et pourra le dire lui-même au Tribunal; mais, dans une question aussi délicate, qui d'ailleurs est discutée, le Ministère Public tend à croire que les mobiles qui ont poussé Schacht à agir comme il l'a fait ne sont pas justifiés. C'est pourquoi il me semble important d'entendre, de la bouche d'un témoin si ces mobiles étaient vraiment justifiés et si Schacht n'est pas en train, sur le banc des accusés, de former de toutes pièces une déclaration, soupçon que ne manqueront pas d'éprouver les membres du Ministère Public.

LE PRÉSIDENT. — Docteur Dix, le Tribunal pense que le témoin ne doit nous déclarer que ce que Schacht a dit et ce que Schacht a fait, mais qu'il n'est pas à même de nous dire ce que Schacht pensait.

Dr DIX. — C'est très juste, Monsieur le Président; d'ailleurs le témoin ne doit nous dire que ce que Schacht lui a confié à cette époque.

LE PRÉSIDENT. — Je crois qu'il est superflu de discuter ce point plus longtemps; le témoin a entendu ce que j'ai dit. Demandez-lui ce que Schacht a fait ou dit, et non ce qu'il pensait.

Dr DIX. — Très bien. Que vous a dit Schacht sur les raisons de sa démission?

TÉMOIN GISEVIUS. — Schacht m'a d'abord dit à ce moment-là qu'après tout ce que nous avons vu ou vécu, on ne pouvait pas se fier aux généraux pour les voir effectivement participer à un putsch éventuel, et que c'était la raison pour laquelle, lui, Schacht, en tant qu'homme politique, avait le devoir d'envisager un changement de situation en Allemagne sans un putsch. Dans ce but, il avait préparé un plan qu'il a développé devant moi. Schacht m'a dit textuellement: «Je tiens Hitler à la gorge». Il voulait dire par là, il me l'a d'ailleurs expliqué dans les détails, que désormais le jour était proche où les dettes du ministère des finances et du cabinet envers la Reichsbank devaient être remboursées. Schacht doutait

que le ministre des finances, Schwerin-Krosigk, pût être à même de remplir ses obligations morales et juridiques et de rembourser les fonds avancés par la banque. C'est pourquoi Schacht pensait que s'il démissionnait au moment d'une démarche collective de la direction de la Reichsbank, la plupart des ministres du Reich qui, à cette époque, étaient encore d'un milieu bourgeois, se rallieraient à lui. C'est à cela qu'il pensait, lorsqu'il me disait: « J'ai encore une corde à mon arc et les Neurath, les Gürtner et les Seldte ne peuvent me refuser leur concours ». J'ai répondu à Schacht que je doutais que le cabinet délibérât en ce sens et que le moyen que l'on utiliserait pour se débarrasser de lui serait bien plus violent.

Schacht ne m'a pas cru et il m'a dit avant tout qu'il atteindrait certainement un de ses buts, parce qu'on serait obligé d'en discuter au sein du Cabinet du Reich et il y aurait alors une situation aussi alarmante en Allemagne qu'en février 1938, à l'occasion de la crise de Fritsch. Il comptait donc sur un changement du Cabinet du Reich dans un sens plus radical et, par là même, sur la possibilité psychologique d'une intervention éventuelle des généraux.

Dr DIX. — Vous-avez dit au début que Schacht pensait qu'il ne pouvait se fier à la possibilité d'un putsch entrepris par les généraux. A quels généraux pensait-il à ce moment-là et que voulait-il dire ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Schacht pensait à cette crise qui apparut en Allemagne entre mai et septembre 1938, lorsqu'il fut question de nous lancer dans la guerre contre la Tchécoslovaquie. Lors de sa démission, Beck nous avait assurés — j'entends par nous, Gördelér, Schacht et d'autres politiciens — qu'il nous laisserait un successeur encore plus énergique que lui et qui était fermement décidé à entreprendre un putsch au cas où Hitler aurait recours à la guerre. Cet homme, qui avait la confiance de Beck et que Beck mit en rapports avec nous, c'était le général Halder. En fait, le général Halder, après avoir pris ses fonctions, a fait des démarches pour entrer en contact avec notre groupe, c'est-à-dire avec Schacht, Gördelér, Oster et d'autres de ce groupe. Quelques jours après son entrée en fonctions, il a fait venir Oster et lui a dit qu'à son avis, les événements accéléreraient l'évolution vers la guerre et qu'il tenterait alors un coup d'État. Il a demandé à Oster ce qui était entrepris de son côté pour faire entrer les civils dans ce complot.

Dr DIX. — De quels civils pouvait-il s'agir, à part Gördelér et Schacht ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Nous étions encore très peu nombreux et Halder a donné à Oster le renseignement suivant: il ne connaissait que deux civils avec lesquels Oster pouvait entamer des

négociations préliminaires: c'était Gördelier et Schacht. Halder refusait de négocier personnellement avec un homme aussi suspect que Gördelier. Il donnait la raison suivante: il était trop dangereux pour lui de recevoir un homme qu'il ne connaissait pas encore, alors qu'il pouvait facilement trouver un motif de service pour un entretien avec Schacht. Oster s'adressa à Schacht par mon intermédiaire: Schacht était prêt; il devait y avoir une rencontre à un endroit fixé; j'avertis Schacht en lui disant: «Faites venir Halder dans votre appartement pour être sûr de l'affaire».

Halder se rendit personnellement à la fin de juin 1938 dans l'appartement de Schacht et lui dit que la guerre ne saurait tarder et que lui, Halder, voulait organiser un putsch; il demanda à Schacht s'il était prêt à l'aider sur le plan politique dans les hautes fonctions qu'il occupait. Schacht me l'a raconté et Halder l'a également raconté à Oster.

Dr DIX. — Et Oster vous l'a dit?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui. J'étais l'intermédiaire permanent. Schacht a répondu, il me l'a dit après cette visite de Halder, qu'il était prêt à tout au cas où les généraux se décideraient à se débarrasser de Hitler. Halder fit venir Oster le lendemain, lui parla de cet entretien et lui demanda si, sur le plan de la Police, tout était préparé pour ce putsch. C'est alors qu'Oster lui proposa de s'entretenir personnellement avec moi, et j'eus alors en pleine nuit une longue conversation avec Halder au sujet de ce putsch. Je crois qu'il est important de rapporter ici les paroles de Halder et ses intentions. Tout d'abord, il m'assura que, contrairement à l'attitude d'autres généraux, il ne doutait pas que Hitler désirât la guerre. Halder dépeignit Hitler comme un homme assoiffé de sang et me parla de la sanglante journée du 30 juin. Mais il me dit aussi qu'il était extrêmement difficile d'obtenir que les généraux, et surtout les jeunes officiers, se rendissent compte des véritables intentions de Hitler car un mot d'ordre circulait parmi eux. L'Armée pouvait être certaine que Hitler ne voulait pas la guerre; il ne préparait qu'une action diplomatique de grande envergure, appuyée par de simples menaces.

C'est pourquoi Halder croyait qu'il était indispensable de prouver à tout le monde jusqu'au dernier des capitaines qu'il ne s'agissait pas de bluff mais que Hitler avait réellement donné l'ordre de mettre la menace à exécution. Halder était donc décidé, pour en informer le peuple allemand et les officiers, à attendre le déclenchement d'une guerre. Mais là aussi il craignait le mythe hitlérien; c'est pourquoi il me proposa de supprimer Hitler par un attentat à la bombe, le lendemain du déclenchement d'une guerre éventuelle et de dire au peuple allemand que Hitler avait péri dans son train

spécial à la suite d'un bombardement ennemi. Je répondis à ce moment-là que j'étais peut-être encore trop jeune, mais que je ne pouvais vraiment pas comprendre pourquoi il ne voulait même pas, après coup, dire au peuple allemand ce que les généraux avaient fait.

Halder alors, pendant plusieurs semaines, ne donna pas signe de vie; la campagne de presse contre la Tchécoslovaquie prenait des formes de plus en plus menaçantes. Nous nous rendions compte que la guerre allait éclater dans quelques jours ou dans quelques semaines.

A ce moment-là, Schacht se décida à rendre visite à Halder chez lui une fois encore et à lui demander de tenir sa parole. Il me sembla bon qu'il y eût un témoin lors de cette conversation, et c'est pourquoi j'accompagnai Schacht. Je n'ai pas eu l'impression que Halder fût particulièrement content de la présence de ce témoin; il confirma une fois de plus qu'il était fermement décidé à déclencher un putsch. Mais, encore une fois, il voulait attendre que le peuple allemand eût la démonstration des intentions agressives de Hitler par un ordre définitif d'engager les hostilités.

Schacht a montré alors le danger que présenterait une telle expérience. Il a montré à Halder qu'on ne pouvait tout de même pas permettre le déclenchement d'une guerre, simplement pour détruire la légende hitlérienne dans l'esprit du peuple allemand.

Au cours d'une conversation détaillée et très animée, qui eut lieu entre Halder et Schacht, Halder déclara tout de même qu'il était prêt à déclencher le putsch, non pas après le début des hostilités, mais dès le moment où Hitler aurait donné l'ordre décisif de marche. Nous avons alors demandé à Halder s'il dominerait encore la situation et si Hitler ne réduirait pas rapidement sa tentative à néant. Halder répondit textuellement: « Non, il ne peut pas tricher avec moi; j'ai établi mes plans d'État-Major de telle façon que je suis obligé de le savoir 48 heures à l'avance ».

Je crois que ce détail est important, car plus tard, le délai entre l'ordre et le mouvement lui-même a été considérablement réduit. Halder nous a assurés qu'à part ces manœuvres à Berlin, il avait également une division blindée en Thuringe, sous les ordres du général von Hoepfner, qui pourrait éventuellement arrêter la garde du corps de Hitler qui, de Munich où elle était cantonnée, se rendrait à Berlin. Malgré toutes ces déclarations de Halder, Schacht et moi avons gardé de cet entretien une curieuse et amère impression. Halder disait que Schacht semblait le presser de déclencher ce putsch prématurément; quant à moi, je pensais que Halder essayait peut-être de s'esquiver au dernier moment. C'est pourquoi nous avons fait part à Oster de notre mauvaise impression et nous lui avons dit qu'il fallait absolument tenter de pressentir un autre officier général, au cas où Halder se récuserait au dernier moment.

Oster en comprit la nécessité et voilà comment le général von Witzleben se joignit à notre cercle de conspirateurs.

Dr DIX. — Qui a gagné von Witzleben à votre cause?

TÉMOIN GISEVIUS. — C'est Schacht.

Dr DIX. — Comment dites-vous?

TÉMOIN GISEVIUS. — C'est Schacht qui a convaincu Witzleben. Oster s'est rendu chez Witzleben et lui a rendu compte de tout ce qui s'était passé. Witzleben m'a convoqué et je lui ai dit qu'à mon avis, l'organisation actuelle de la Police lui permettait, en tant que général commandant le corps d'armée de Berlin, de pouvoir tranquillement tenter un putsch. C'est alors que Witzleben m'a posé la question que nous posaient tous les officiers généraux. Était-il bien vrai qu'un incident diplomatique à l'Est amènerait une guerre ou bien, comme le disaient Ribbentrop et Hitler en secret aux généraux, les Puissances occidentales n'étaient-elles pas tacitement d'accord pour nous laisser les mains libres à l'Est. Et Witzleben prétendait que si un tel accord existait vraiment, il ne pouvait naturellement pas déclencher un putsch. Je lui ai alors déclaré que Schacht, qui connaissait très bien la mentalité anglo-saxonne, pouvait lui donner tous les détails nécessaires. Une entrevue Schacht-Witzleben fut donc décidée. Witzleben y amena son général de division, von Brockdorf, qui devait régler les détails du putsch. Je les accompagnai à la maison de campagne de Schacht pour un entretien qui dura plusieurs heures. A la fin de cet entretien, Witzleben était convaincu qu'en aucun cas les Puissances occidentales ne laisseraient à l'Allemagne les mains libres à l'Est et, qu'au contraire, ce serait désormais la fin de la politique hitlérienne de surprise. Il décida alors, sans consulter Halder, de faire tous les préparatifs nécessaires. Il me donna de faux papiers et me plaça sous ses ordres dans sa région militaire pour que je puisse, sous sa protection, préparer sur le plan politique et policier tout ce qui était nécessaire. Il délégua le général von Brockdorf avec lequel j'inspectai tous les lieux qu'il devait occuper avec sa division de Potsdam. Madame Strünck était au volant et, passant pour des touristes, nous inspections tout en détail.

Dr DIX. — Il s'agit du témoin Strünck. Excusez-moi.

TÉMOIN GISEVIUS. — Je dois fournir encore une courte explication qui montrera la nécessité de la collaboration Witzleben. Il était très difficile de trouver un général pouvant pratiquement déclencher un mouvement de troupes. C'est ainsi, par exemple, que certains généraux en province n'avaient pas la possibilité de faire marcher les troupes.

LE PRÉSIDENT. — Docteur Dix, est-il vraiment nécessaire d'approfondir cette question, de donner tant de détails?

Dr DIX. — Il n'est peut-être pas nécessaire de donner tant de détails sur le général von Witzleben. Voulez-vous me dire, Monsieur Gisevius, si ces préparatifs militaires et politiques étaient constamment portés à la connaissance de Schacht.

TÉMOIN GISEVIUS. — Schacht était constamment au courant de ces choses. Nous nous rencontrions le soir dans l'appartement de Witzleben et je montrais alors tout ce que j'avais préparé par écrit pendant la journée. Nous en avons discuté en détail.

Dr DIX. — A côté de ces mesures policières et militaires, des mesures politiques ont-elles également été prévues?

TÉMOIN GISEVIUS. — Évidemment, nous devons préparer en détail tout ce qu'il fallait dire dans ce cas sur le plan politique au peuple allemand. De même, il y avait un certain nombre de préparatifs concernant l'extérieur.

Dr DIX. — Voulez-vous dire par extérieur, la politique extérieure?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, naturellement.

Dr DIX. — Pourquoi, « naturellement ». Le ministère des affaires étrangères était-il impliqué dans cette affaire? Que voulez-vous dire?

TÉMOIN GISEVIUS. — Il est très difficile de répondre à cette question, car il est très difficile en temps de guerre ou pendant une crise précédant une guerre de parler de la collaboration avec l'étranger. On se trouve là sur un terrain très délicat. Si je dois en parler, il faut que je dise aussi quelles étaient les raisons qui ont amené ceux qui l'ont fait à traiter avec l'étranger.

Dr DIX. — Je crois que le Tribunal vous permettra de donner ces détails.

LE PRÉSIDENT. — Le Tribunal me semble être d'avis que vous donnez un peu trop de détails. Si le Tribunal accorde foi à cette déposition, il est prouvé que Schacht négociait à ce moment-là avec le témoin et le général von Witzleben dans le but d'empêcher la guerre. Si le Tribunal l'accepte, dis-je. Mais ce n'est pas en donnant les détails apparemment inutiles de ces négociations que vous donnerez de la force à cette déposition.

Dr DIX. — Oui, mais à mon avis l'activité des conspirateurs doit être étudiée dans ses détails. Il ne suffit pas...

LE PRÉSIDENT. — Mais vous nous parlez de cela depuis ce matin, 10 heures.

Dr DIX. — Monsieur le Président, il s'agit là d'un développement politique qui, du point de vue de Schacht...

LE PRÉSIDENT. — On vient de me rappeler que vous avez dit hier soir que vous auriez besoin d'une demi-heure. Vous rappelez-vous l'avoir dit? C'était peut-être une faute de traduction?

Dr DIX. — Non, c'est un grave malentendu. J'ai dit : si j'aborde la crise Fritsch, il me faudra une demi-heure, mais pour la crise Fritsch seulement. Messieurs, on est en train d'exposer l'histoire de l'opposition politique dans laquelle Schacht a joué un rôle important, et si l'accusé Göring et d'autres ont eu la possibilité d'exposer leur point de vue des journées entières, il me semble qu'il est juste de nous donner également la possibilité d'examiner comment ce mouvement d'opposition dont Schacht faisait partie a, dans des circonstances difficiles, exercé son activité. Je ne suis pas enclin à l'exagération et je suppose, Monsieur le Président, que si le témoin n'en parle pas maintenant, le Ministère Public en parlera lors du contre-interrogatoire. On gagnera du temps en le faisant maintenant.

LE PRÉSIDENT. — Le Tribunal n'a pas l'intention de vous dire comment vous devez présenter vos arguments, mais il espère que vous traiterez ce sujet le plus rapidement possible et sans détails inutiles.

Dr DIX. — Vous pouvez compter sur moi.

Témoin, vous avez parlé de mesures de politique extérieure et vous étiez en train d'expliquer les motifs qui ont incité certains d'entre vous à prendre contact avec l'étranger pour obtenir un appui. Je vous prie de continuer.

TÉMOIN GISEVIUS. — Je me limiterai à la déclaration suivante : à partir de ce moment, il y eut des conversations très substantielles et très importantes avec l'étranger en vue d'éviter le déclenchement ou l'extension d'une guerre. Tant que je ne serai pas en mesure d'exprimer mon avis sur les raisons d'une affaire aussi délicate, étant donné qu'on nous accuse de haute trahison en Allemagne, je ne ferai pas autre chose que répéter qu'elles ont eu lieu.

Dr DIX. — Je n'ai pas compris que le Tribunal veuille vous empêcher d'exposer les raisons qui vous ont amené à entamer les négociations. Vous pouvez les indiquer.

TÉMOIN GISEVIUS. — Je dois à ma conscience et avant tout aux morts qui ont servi notre cause de dire ici que nous étions en perpétuel conflit de conscience. Nous savions qu'on nous reprocherait de conspirer avec l'étranger.

LE PRÉSIDENT. — Le Tribunal sait que tout cela n'allait pas sans danger, mais nous ne sommes pas ici pour porter un jugement sur des gens qui, malheureusement, ont perdu la vie. Nous sommes ici pour examiner le cas de l'accusé Schacht.

Dr DIX. — Il y a un malentendu sur l'intention du témoin ; il ne veut pas parler des gens qui sont morts en exerçant cette activité ni des dangers qu'elle présentait, mais des conflits de conscience qui agitaient ceux qui entreprenaient ces démarches pour se mettre

en relations avec l'étranger et je crois qu'il faut reconnaître au témoin le droit d'y faire allusion car il doit déposer en public sur un sujet bien délicat. J'en prie instamment le Tribunal, sinon le témoin se contentera d'allusions d'ordre général qui ne satisferont pas aux nécessités de mon interrogatoire et je crois que le Ministère Public sera obligé de poser des questions au cours du contre-interrogatoire.

LE PRÉSIDENT. — Voulez-vous essayer, je vous prie, d'amener le témoin sur le sujet. Nous ne pouvons évidemment pas dire sur quoi il désire s'étendre, mais nous pouvons préciser ce dont il parle.

Dr DIX. — Veuillez donc nous donner brièvement des détails sur les pensées de ceux qui ont narré ces relations, puis nous décrire ces relations elles-mêmes.

TÉMOIN GISEVIUS. — Monsieur le Président, il ne s'agit pas seulement de questions de conscience; il y a encore aujourd'hui des membres des familles de ces personnes qui sont vivants et peuvent être l'objet d'accusations fausses. C'est pourquoi je dois dire qu'en ce qui concerne les rapports et les conversations avec l'étranger dont je parlerai dans un instant, nous n'étions pas très sûrs de certaines personnes, si restreint que fût notre groupe d'amis. Les uns allaient très loin, les autres s'interdisaient certaines choses. C'est ainsi, par exemple, que je dois à la mémoire de l'amiral Canaris qui n'est plus de ce monde, de rectifier ici les informations parues dans différents journaux, suivant lesquelles il aurait conspiré avec l'étranger. Et je ne veux pas non plus que ce que je vais dire maintenant soit mis sur le compte des hommes que j'ai nommés tout à l'heure; c'est la raison pour laquelle je voulais faire cette déclaration, et je voudrais dire en même temps que nos amis qui se livraient à ces activités, n'admettaient pas qu'on leur reprochât le crime de haute trahison car, humainement, c'était une nécessité.

Dr DIX. — Qu'est-ce qui est alors arrivé?

TÉMOIN GISEVIUS. — Dès que Hitler a fait connaître son intention d'envahir la Tchécoslovaquie, nos amis ont constamment essayé d'informer le Gouvernement britannique jusqu'à la décision finale. La première de ces démarches est un voyage de Gördeler au printemps de 1938 à Londres, où il a parlé de l'existence de ce groupe d'opposition, décidé à tout. Ce groupe informa constamment le Gouvernement britannique de ce qui se passait et de la nécessité d'informer le peuple allemand et les généraux que si les armées allemandes passaient la frontière tchécoslovaque, ce serait un *casus belli* pour les Alliés. Lorsque la crise eut atteint son maximum d'intensité et quand nos préparatifs furent terminés, nous avons entrepris une démarche inhabituelle, tant dans la forme que par son contenu, pour faire savoir au Gouvernement britannique que,

pendant les négociations diplomatiques à venir, il ne s'agirait pas, comme le prétendait Hitler, de la seule question des Sudètes, mais qu'il s'agissait de l'invasion de toute la Tchécoslovaquie, et que si le Gouvernement britannique adoptait une attitude ferme, nous pouvions donner l'assurance qu'il n'y aurait pas de guerre. Voilà quelles furent nos tentatives pour obtenir de l'extérieur une aide dans la préparation psychologique d'un putsch.

Dr DIX. — Nous passons maintenant au mois de septembre 1938 et à la crise qui a conduit à Munich. Quelle fut à ce moment l'activité de votre groupe de conspirateurs ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Plus cette crise nous menait vers Munich, plus nous essayions de convaincre Halder de déclencher immédiatement le putsch. Comme il n'était pas bien décidé, c'est Witzleben qui a tout préparé dans ses détails. Je ne donnerai ici de détails que sur les deux dernières journées dramatiques. Le 27 septembre, il apparut clairement que Hitler était prêt à tout. Pour amener le peuple allemand à accepter une guerre, il organisa une parade militaire à travers Berlin, et c'était Witzleben qui était chargé de la diriger ; mais l'effet ne fut pas celui qu'il attendait. La population, qui s'imaginait que les troupes partaient au combat, a ouvertement montré son mécontentement ; la troupe n'a soulevé aucun enthousiasme ; au contraire, les gens montraient le poing et Hitler regardait cette parade des fenêtres de la Chancellerie du Reich. Un accès de rage le fit se retirer de la fenêtre et il déclara : « Avec un tel peuple, je ne peux pas faire de guerre ». Witzleben revint chez lui indigné et dit qu'il aurait dû diriger les canons sur la Chancellerie du Reich. Le lendemain matin...

Dr DIX. — C'est Witzleben qui a dit cela ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui.

Dr DIX. — Et d'où savez-vous ce qui se passait à la Chancellerie du Reich ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Ce sont différents fonctionnaires de la Chancellerie qui me l'ont dit.

Dr DIX. — Continuez.

TÉMOIN GISEVIUS. — Le lendemain matin, le 28, je crois, nous avons pensé que l'occasion de déclencher le putsch était arrivée. C'est ce matin-là qu'on a su que Hitler avait rejeté la dernière offre du Premier Ministre britannique Chamberlain et qu'il avait renvoyé l'ambassadeur Wilson avec une réponse négative. Witzleben eut connaissance de cette lettre et la montra à Halder. Il pensa que c'était une démonstration de la volonté de Hitler de déclarer la guerre. Halder fut de cet avis et rendit visite à Brauchitsch tandis que Witzleben attendait dans l'antichambre. Il

revint après quelques instants et déclara que Brauchitsch aussi se rendait compte qu'il fallait agir et qu'il voulait simplement encore aller à la Chancellerie du Reich pour s'assurer que les déclarations de Halder et de Witzleben étaient exactes. Brauchitsch se rendit à la Chancellerie après avoir eu une conversation téléphonique avec Witzleben qui lui avait dit que tout était prêt. Cela avait lieu vers midi le 28 septembre, quand eut lieu l'intervention tout à fait inattendue de Mussolini. Sous l'impression de la démarche entreprise par Mussolini, Hitler accepta d'aller à Munich. C'est pourquoi au dernier moment notre action a été empêchée.

Dr DIX. — Vous prétendez donc que c'est Munich qui a empêché cette action ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui.

Dr DIX. — Continuons. Après Munich, que se passa-t-il dans votre groupe de conspirateurs ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Nous étions très déprimés, mais nous étions persuadés qu'en peu de temps Hitler jouerait le tout pour le tout. Nous ne doutions pas que Munich fut le signal d'une guerre mondiale. Certains de nos amis se demandaient s'il ne fallait pas émigrer. Gerdeler et Schacht en ont parlé. C'est alors que Gerdeler a écrit une lettre à un ami politique aux États-Unis auquel on a implicitement posé la question de savoir si les membres de l'opposition devaient émigrer. Gerdeler déclarait qu'il n'y avait qu'une seule possibilité : adopter les méthodes de Talleyrand si nous voulions essayer de maintenir notre politique en Allemagne. Nous avons résolu de persévérer. Et alors, tout s'est précipité, la lutte contre les Juifs, la conquête de Prague.

Dr DIX. — Avant de passer à Prague, vous faites allusion au pogrom contre les juifs, vous voulez parler du mois de novembre 1938. Savez-vous ou vous rappelez-vous quelle a été l'attitude de Schacht à l'occasion de ces événements ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Schacht a été indigné de ce pogrom et il l'a porté à la connaissance du public lors d'un discours prononcé devant le personnel de la Reichsbank.

Dr DIX. — Je lirai ultérieurement ce document. Maintenant, dites-moi quelle fut la suite des événements. Nous sommes à la fin de 1938. De nouveaux événements politiques à l'horizon ont-ils stimulé votre groupe de conspirateurs ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Ce fut d'abord la démission brutale de Schacht du directoire de la Reichsbank. Le souhait de Schacht de voir le cabinet délibérer à cette occasion ne se réalisa pas et notre espérance fut vaine de pouvoir résoudre la crise de cabinet. C'est pourquoi notre groupe d'opposition n'ayant pas de point de contact,

nous étions obligés d'attendre les événements, de voir comment se dérouleraient les choses après la conquête de Prague.

Dr DIX. — Un instant. Vous parlez du renvoi de Schacht de son poste de président de la Reichsbank. Savez-vous quelque chose à ce sujet, quelque chose des circonstances qui ont amené ce renvoi ?

TÉMOIN GISEVIUS. — J'ai vu personnellement comment les différentes lettres ou mémoires du directoire de la Reichsbank ont été conçus ; j'ai vu qu'ils étaient de plus en plus diminués dans leurs effets ; j'ai vu comment ce renvoi est arrivé. Quelques minutes après la réception de la lettre de renvoi émanant de Hitler, Schacht me l'a lue. Il était indigné de son contenu et ne cessait de me répéter ce passage dans lequel Hitler citait d'une manière élogieuse sa coopération en vue du réarmement allemand. Schacht disait : « Il veut maintenant me faire participer officiellement à cette collaboration ; il veut maintenant me faire participer à sa politique de guerre. »

Dr DIX. — Mais Schacht est resté ministre sans portefeuille ? Est-ce que vous avez discuté avec Schacht la question de savoir s'il devait le faire ou s'il pouvait agir autrement ? La question a-t-elle été agitée entre vous ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, mais autant que je sache, c'était toujours la même conversation chaque fois qu'il voulait démissionner. Il en a parlé à Lammers et je pense qu'il a reçu la réponse habituelle.

Dr DIX. — Il pensait donc qu'il devait rester, qu'il était forcé de rester ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui.

Dr DIX. — Vous avez plusieurs fois déjà commencé à parler de Prague et je vous ai interrompu. Voulez-vous je vous prie nous parler de Prague et des résultats qui en ont découlé, des répercussions sur votre groupe de conspirateurs, dans la mesure où Schacht a été touché.

TÉMOIN GISEVIUS. — Depuis le mois de septembre, notre groupe avait des preuves très nettes établissant qu'en mars, Hitler voulait attaquer Prague. Cette nouvelle action fut cyniquement appelée « les giboulées de mars ». Étant donné qu'on en parlait ouvertement dans les milieux berlinois, nous espérions que la nouvelle en parviendrait aussi à l'ambassade de Grande-Bretagne et à l'ambassade de France. Nous étions fermement convaincus que, cette fois, il n'y aurait pas d'effet de surprise. Mais Halder avait un point de vue différent. Il pensait que les Puissances occidentales avaient ouvert à Hitler le chemin de Prague. Il refusa des entretiens préliminaires et voulait attendre pour voir si l'action sur Prague se déroulerait sans combat. Et c'est ce qui arriva.

Dr DIX. — Dans quel sens? Vous avez déjà parlé de démarches auprès de l'ambassade de France et de l'ambassade de Grande-Bretagne.

TÉMOIN GISEVIUS. — Non, il ne s'agissait pas de cela.

Dr DIX. — Voulez-vous ajouter quelque chose? Avez-vous encore quelque chose à dire?

TÉMOIN GISEVIUS. — Non. J'ai déclaré que nous n'avions pas fait de démarche.

Dr DIX. — Donc, cette histoire de Prague était terminée. Je crois que vous vous êtes rendu en Suisse avec Schacht pour votre groupe? Est-ce exact?

TÉMOIN GISEVIUS. — Pas seulement avec Schacht, mais avec Gördelér également. Nous pensions que Schacht — que Prague, pardon — avait eu une répercussion psychologique extraordinaire en Allemagne. Mais pour l'étranger, Prague avait été la preuve qu'avec Hitler aucune paix, aucun traité ne pouvaient être sûrs. Mais en Allemagne, nous avons malheureusement été amenés à constater que les généraux et le peuple étaient persuadés que Hitler pouvait faire ce qu'il voulait, que personne n'essaierait de retenir sa main et qu'il était protégé par la providence. Cela nous a alarmés. Nous avons vu d'un côté que les Puissances occidentales ne permettraient plus rien d'autre. Nous avons vu d'un autre côté qu'en Allemagne l'illusion grandissait selon laquelle les Puissances occidentales n'auraient pas recours à la guerre. Nous avons vu qu'une guerre ne pouvait être empêchée que si les Puissances occidentales faisaient comprendre sans équivoque non seulement au ministre des Affaires étrangères ou à Hitler, mais au peuple allemand, avec tous les moyens de propagande à leur disposition, que chaque pas vers l'Est signifiait une guerre. Cela nous semblait être la seule possibilité d'avertir les généraux et de les inciter à un putsch. Et c'est ce qui a motivé les entretiens que nous avons eus en Suisse, Schacht, Gördelér et moi-même, immédiatement après Prague.

Dr DIX. — Avec qui?

TÉMOIN GISEVIUS. — Nous avons rencontré un homme qui avait d'excellentes relations avec le Gouvernement britannique et le Gouvernement français. Cet homme d'ailleurs a fait un rapport détaillé tout au moins au Gouvernement français. Je peux le dire car nous avons trouvé plus tard des copies de ses rapports après la prise de Paris dans les dossiers secrets de Daladier. Cet homme a été informé en détail par nos soins, qu'au plus tard en automne, la lutte pour Dantzig commencerait. Nous lui avons dit qu'en bons Allemands nous étions d'avis que Dantzig était une ville allemande, et qu'il faudrait un jour trouver une solution pacifique à ce

problème. Mais nous lui avons montré le danger de maintenir des conversations isolées à ce sujet parce que Hitler ne voulait pas uniquement Dantzig, mais la Pologne, toute la Pologne et l'Ukraine, et lui avons dit que c'était pour cette raison qu'il était absolument nécessaire dans la propagande de l'étranger destinée à l'Allemagne, de montrer qu'on était arrivé à la limite des concessions et qu'à partir de ce moment les Puissances occidentales interviendraient. Nous lui avons dit que ce n'était qu'à ce prix qu'un putsch était possible.

Dr DIX. — Et c'est dans ce sens que cet homme de confiance a fait un rapport à ces Gouvernements, comme vous l'avez constaté ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Il en a rendu compte et je dois dire qu'il y a eu, du côté britannique, des déclarations officielles tant par la voie de la radio ou de la presse qu'à la Chambre des Communes, qui commençaient à avertir le peuple allemand et à créer des doutes dans l'État-Major. A partir de ce moment, on a fait, du côté anglais, tout ce qu'on a pu pour alarmer les généraux allemands.

Dr DIX. — Lorsqu'il est allé en Suisse, Schacht a-t-il rencontré son ami Montagu Norman et lui a-t-il parlé de ces choses ? Le savez-vous ? Étiez-vous présent ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui. Nous pensions que nous devions profiter de la possibilité qu'avait Schacht de parler à un confident intime du Premier Ministre Chamberlain. Schacht a eu des conversations étendues avec Montagu Norman ; il lui a décrit la situation psychologique en Allemagne après Prague, et l'a conjuré d'obtenir que le Gouvernement britannique entreprenne les éclaircissements indispensables.

Dr DIX. — N'avez-vous pas dit à ce moment-là qu'il fallait soulever la lutte entre les nazis et les Allemands ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, c'était ce que nous agitions dans toutes nos discussions. Nous voulions que le peuple allemand comprît clairement que les Puissances occidentales n'étaient pas opposées à l'Allemagne, mais qu'elles étaient opposées simplement à la politique de surprise nazie et aux méthodes de terreur nazies. A l'intérieur comme à l'extérieur.

Dr DIX. — Vous êtes donc rentré de Suisse. Qu'est-il arrivé alors, en particulier avec Schacht ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Nous voyions qu'en Allemagne les choses poussaient à la crise du mois d'août, qu'on ne pouvait pas convaincre les généraux, qui croyaient toujours que Hitler faisait du bluff et qu'il y aurait un nouveau Munich ou un nouveau Prague. C'est alors qu'ont commencé toutes les tentatives désespérées que

nous avons entreprises auprès des généraux les plus influents, en particulier auprès de Keitel, pour empêcher la marche décisive sur la Pologne.

Dr DIX. — Revenons à Schacht. Retour du voyage en Suisse au printemps de 1939. Vous savez que Schacht a quitté l'Allemagne et entrepris un voyage aux Indes?

TÉMOIN GISEVIUS. — Il était allé aux Indes et espérait y rester aussi longtemps que possible pour se rendre en Chine. En cours de route, il a reçu un ordre de Hitler lui interdisant de pénétrer en territoire chinois. Il a dû faire demi-tour. Il est rentré peu de jours avant le début de la guerre, autant que mes souvenirs soient exacts.

Dr DIX. — Vous dites en Chine. Y avait-il des sympathies entre Schacht et Tchang-Kai-Chek malgré le traité avec le Japon?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, il sympathisait beaucoup avec le Gouvernement chinois comme tout notre groupe d'ailleurs. Nous avions de très bons amis chinois, de chers amis chinois, et nous nous efforcions de maintenir le contact avec eux, malgré l'alliance japonaise.

Dr DIX. — Quand Schacht est-il rentré des Indes?

TÉMOIN GISEVIUS. — Au début du mois d'août, je crois...

Dr DIX. — Les choses se précipitent, c'est la guerre. Schacht a-t-il entrepris des démarches quelconques avant le début de la guerre pour éviter son déclenchement?

TÉMOIN GISEVIUS. — Il a entrepris un grand nombre de démarches, mais ces démarches ne peuvent pas être décrites isolément, car cela donnerait l'impression que Schacht seul les a entreprises. En réalité, cela se passa ainsi: il y avait un groupe important qui lutta à ce moment, dans lequel chacun entreprenait les démarches pour lesquelles il était le mieux placé; puis chacun informait les autres sur ce qu'il avait fait. C'est la raison pour laquelle je crains de donner ici une image tout à fait fautive, si je décris toutes les tentatives désespérées qui s'étendent d'août 1939 à l'attaque de la Hollande et de la Belgique, simplement sous l'aspect de la personne de Schacht.

Dr DIX. — Le Tribunal sait que ce n'est pas seulement Schacht qui a fait quelque chose dans ce sens; mais, étant donné que c'est bien de Schacht qu'il est question ici, je vous prie de nous donner des précisions sur les efforts qu'il a entrepris.

TÉMOIN GISEVIUS. — Dans ce cas, je dois dire au préalable que Schacht connaissait beaucoup de choses et qu'il y a également participé dans une certaine mesure. En ce qui le concerne particulièrement, je ne puis dire que ceci: il a contribué à rédiger le

mémoire de Thomas adressé au général Keitel, ou plutôt les deux mémoires adressés par notre groupe à Keitel pour lui montrer les dangers de la guerre; Schacht a entrepris ensuite des démarches par l'intermédiaire de Thomas et de Canaris pour intervenir auprès de Brauchitsch et de Halder. Mais je dois dire que toutes les démarches entreprises par Beck et Gördelér l'ont été au su de Schacht et avec sa collaboration. Il s'agissait là d'une action de grande envergure.

Dr DIX. — Une action collective? Mais n'y a-t-il pas eu une tentative de Schacht qui a joué un rôle important au dernier moment, à la fin d'août, au Quartier Général, où il a essayé par l'intermédiaire de Canaris de voir Brauchitsch?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, après l'échec de Thomas avec ses deux mémoires, et après les suggestions faites par Thomas à Keitel de recevoir Gördelér. Après que cette tentative eut échoué, Schacht essaya d'approcher Brauchitsch ou Halder. Mais il fut typique de constater que dans ces jours critiques il ne put jamais dépasser le général von Stülpnagel dans l'antichambre du général Halder. Celui-ci faisait dire qu'il était absent et donnait l'ordre de ne pas recevoir Schacht. Ce fut alors la journée dramatique du 25 août au cours de laquelle nous avons entrepris une autre démarche. C'est le jour où Hitler avait donné l'ordre de marche. Dès que Hitler eut donné cet ordre à Halder, nous avons essayé avec Schacht d'atteindre d'abord Thomas; puis, avec Thomas, nous nous sommes rendus chez l'amiral Canaris pour que ces deux hommes, Thomas et Canaris, accompagnent Schacht, qui sans avoir au préalable été annoncé, se rendait au Quartier Général du Führer à Zossen, pour mettre Brauchitsch et Halder devant le fait accompli. Schacht avait l'intention d'éveiller l'attention de Brauchitsch et de Halder sur le fait que, d'après la constitution, le Cabinet du Reich devait être entendu avant le début d'une guerre. Brauchitsch et Halder se rendraient coupables d'une violation de leur serment si, à l'insu des hommes politiques compétents, ils donnaient suite à un ordre de guerre. Telles étaient dans les grandes lignes les déclarations que voulait faire Schacht pour motiver sa démarche. Lorsque Thomas et Schacht arrivèrent Bendlerstrasse, Thomas se rendit chez Canaris. C'était eux environs de 6 heures ou...

Dr DIX. — L'OKW était Bendlerstrasse. Le Tribunal doit le savoir. Était-ce l'OKW ou l'OKH qui était Bendlerstrasse?

TÉMOIN GISEVIUS. — Lorsque nous sommes arrivés à l'OKW et attendions dans un coin, Canaris nous envoya Oster. Ce fut soudain le moment où entre 6 et 7 heures, Hitler rapporta l'ordre de marche donné à Halder. Le Tribunal se souviendra qu'influencé par la nouvelle intervention de Mussolini, Hitler en était arrivé

à cette solution soudaine. Malheureusement, Canaris, Thomas et tout notre groupe d'amis étaient sous l'impression que ce retrait d'ordre de marche représentait pour Hitler une perte de prestige extraordinaire. Oster pensait que dans l'histoire de la guerre on ne connaissait pas d'exemple qu'un Chef suprême, Commandant en chef d'une armée, soit revenu sur un ordre décisif au cours d'une crise de nerfs. Canaris me déclara alors : « Maintenant, la paix de l'Europe est sauvée pour 50 ans, car Hitler a désormais perdu tout son prestige auprès des généraux ». Et malheureusement, dans ce tournant psychologique, nous avions tous l'impression que nous pouvions envisager l'avenir avec calme.

Et c'est ainsi que notre groupe fut complètement surpris lorsque Hitler, trois jours plus tard, donna l'ordre de marche décisif. Je fus appelé à l'OKW par Oster. Schacht m'a accompagné. A nouveau, nous avons demandé à Canaris de nous ménager un nouvel entretien avec Brauchitsch et Halder. Mais Canaris nous dit : « Il est trop tard, maintenant ». Il avait les larmes aux yeux et me dit : « C'est la fin de l'Allemagne ».

Dr DIX. — Monsieur le Président, nous en arrivons à la guerre et je crois que nous pourrions reprendre cette question après le déjeuner.

(L'audience est suspendue jusqu'à 14 heures.)

Audience de l'après-midi.

Dr DIX. — Docteur Gisevius, nous en étions arrivés, avant la suspension de midi, à la déclaration de la guerre; et pour éclairer la suite des débats, il me faut vous demander quelle fut votre affectation militaire.

TÉMOIN GISEVIUS. — Le jour de la déclaration de guerre, je reçus un faux ordre de mobilisation au service du contre-espionnage émanant du général Oster, mais il était prescrit que toutes les affectations des officiers ou de tous les membres du contre-espionnage devaient être examinées par la Gestapo. Comme je n'aurais jamais eu l'autorisation de faire partie de ce service de contre-espionnage, on imagina de m'adresser un ordre de mobilisation falsifié qui me permit de rester à la disposition d'Oster et de Canaris sans avoir un service direct à assumer.

Dr DIX. — Quelle fut d'abord l'activité du groupe de conspirateurs dont vous nous avez expliqué la composition, après le début de la guerre? Qui mena la conspiration? Qui y participa et que s'est-il produit?

TÉMOIN GISEVIUS. — Immédiatement après la déclaration de la guerre, le Generaloberst Beck était à la tête de tous les mouvements d'opposition qui existaient en Allemagne, à l'exception des communistes avec lesquels nous n'avions aucun contact à cette époque. Nous étions d'avis que seul un général, à ce moment de la guerre, pouvait diriger ce mouvement et Beck était tellement imbu des principes militaires qu'il était vraiment le seul homme capable de rassembler tous les groupes, de la droite à la gauche. Il choisit pour collaborateur le plus étroit, le Dr Gördeler.

Dr DIX. — De sorte que les civils qui prirent part à cette conspiration se réduisaient, comme avant, à Schacht et à Gördeler.

TÉMOIN GISEVIUS. — Non. Il me faut compléter. Au contraire, tous les groupes d'opposition qui, jusqu'à présent, n'avaient eu que des rapports très lâches se réunirent sous la pression de la guerre. Surtout ceux de gauche qui, dans les premières années, avaient été fortement décimés parce que leurs chefs avaient été arrêtés. Ces gens de gauche adhérèrent en particulier à notre front civil. Je ne cite que Leuschner et le Dr Karl Mühlendorf. Il me faut aussi parler des industriels chrétiens, le Dr Habermann et le Dr Jakob Kaiser. Je mentionnerai aussi d'autres cercles catholiques, les chefs des Églises confessionnelles ou bien des politiciens isolés, tels par exemple l'ambassadeur von Hassel, le secrétaire d'État Planck, le ministre Popitz et beaucoup d'autres encore.

Dr DIX. — Quelle fut l'attitude de ces cercles de gauche vis-à-vis de la question d'un putsch, d'un éloignement de Hitler du pouvoir par la force ou d'un attentat contre lui? Est-ce qu'ils s'accommodaient de la pensée d'entreprendre plus tard un attentat contre Hitler?

TÉMOIN GISEVIUS. — Non. Les cercles de gauche étaient très fortement sous l'impression que la légende des coups de poignard avait causé à l'Allemagne des dégâts inouïs, et ils croyaient également ne pas pouvoir à nouveau s'exposer au danger d'entendre dire après coup que Hitler ou l'Armée allemande n'eût pas été battue en rase campagne. Pendant des années, la gauche a été d'avis qu'il fallait absolument que le peuple allemand comprit que le militarisme se détruisait lui-même en l'Allemagne, aussi amers que ces avertissements eussent paru au peuple allemand.

Dr DIX. — J'ai déjà parlé au Tribunal d'une lettre que vous avez vous-même introduite en Suisse en fraude pour Schacht, environ à cette époque, c'est-à-dire à la fin de 1939. Cette lettre était adressée au président de la Banque Internationale de Bâle, qui est devenu plus tard président de la First National Bank à New-York, homme d'une grande influence, qui possédait aussi ses entrées auprès du Président Roosevelt. J'avais l'intention, Messieurs, à propos de cette preuve, de produire maintenant cette lettre. Mais étant donné que lors de la discussion sur l'admission des preuves, j'ai déjà communiqué les points principaux de cette lettre, étant donné que M. Justice Jackson n'avait pas encore en sa possession le livre de documents de Schacht et qu'ils ne voulait pas que j'en parle à ce moment-là, je désire de ce fait m'abstenir de lire le contenu intégral de cette lettre ainsi que j'en avais l'intention; je le ferai plus tard lorsque je produirai mes documents. Pour rappeler simplement au témoin la lettre en question, je vais lui donner le sens de cette lettre dans laquelle Schacht proposait au président Fraser que le moment...

M. JUSTICE JACKSON. — Je n'ai aucune objection à faire contre l'utilisation de cette lettre de Schacht à Léon Fraser. C'est une lettre d'un banquier à un autre banquier. Mais si vous prétendez que M. Fraser avait de l'influence sur le Président Roosevelt, je vous prierai de le prouver. Cependant je n'ai aucune objection contre cette lettre.

Dr DIX. — C'est une lettre du 14 janvier 1946, je ne la lis pas en entier, ce serait trop long; elle a six pages.

LE PRÉSIDENT. — Quelle est la date de cette lettre?

Dr DIX. — Je faisais erreur, cette lettre est du 16 octobre 1939. Elle devient le numéro 31 de mon livre de documents; il y est

écrit que le moment était encore favorable pour donner, avec le Président Roosevelt, la paix au monde et que, même une victoire allemande...

LE PRÉSIDENT. — Est-ce une lettre de Schacht?

Dr DIX. — Oui de Schacht à Fraser.

LE PRÉSIDENT. — Avez-vous une preuve de cette lettre?

Dr DIX. — Si le Tribunal le préfère, Schacht pourra parler de cette lettre. Je veux simplement demander au témoin s'il est exact qu'il l'a introduite frauduleusement en Suisse. (*Au témoin.*) Voilà la question. Je vous en prie?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui. J'ai emporté cette lettre en Suisse, où je l'ai mise à la poste.

Dr DIX. — Bien. Qu'est-il alors arrivé à votre groupe dans ses tentatives d'arriver à la paix ou à une lutte destinée à empêcher l'extension de la guerre? Avez-vous, dans votre cercle d'opposants ou de conspirateurs, tenté des actions diplomatiques dans ce sens?

TÉMOIN GISEVIUS. — Le but décisif pour nous était d'éviter un développement de la guerre à tout prix. Ce développement de la guerre ne pouvait avoir lieu que dans la direction de la Hollande, de la Belgique ou de la Norvège. Il était évident que si nous pouvions faire une démarche dans ce sens, et si elle réussissait, nous pouvions éviter des conséquences énormes, non seulement pour l'Allemagne mais encore pour toute l'Europe. C'est ainsi que par tous les moyens, nous voulions arriver à éviter un élargissement de la guerre à l'Ouest. Immédiatement après la campagne de Pologne, Hitler se décida à retirer ses troupes de l'Est pour les envoyer à l'Ouest, et à risquer une attaque, contrairement aux déclarations de neutralité de la Belgique et de la Hollande. Nous pensions que si nous réussissions à éviter cette attaque en novembre, nous gagnerions assez de temps dans les mois d'hiver qui devaient suivre pour convaincre des généraux isolés, à la tête desquels Brauchitsch et Halder ainsi que les chefs des groupes d'armées, qu'ils devaient au moins s'opposer à une extension de la guerre. Halder et Brauchitsch se débattirent et dirent qu'il était trop tard et qu'il fallait désormais combattre et anéantir jusqu'au dernier des ennemis de l'Allemagne. Nous n'étions pas de cet avis. Nous pensions qu'il était encore possible de faire une paix dans l'honneur, et j'entends par honneur que le pouvoir nazi devait, bien entendu, être complètement éliminé jusqu'à son dernier représentant. Nous voulions prouver aux généraux que le but de l'étranger n'était pas de détruire le peuple allemand, mais qu'il en voulait au nazisme et à sa terreur. C'est en vue de fournir ces preuves que nous avons

fait toutes les démarches possibles à l'étranger pour nous les procurer et les produire aux généraux en question. Le résultat de notre enquête, ou plutôt l'un des essais, fut cette lettre de Schacht à Fraser, dont j'ai parlé, dans laquelle celui-là disait qu'une certaine évolution intérieure était sur le point de se produire et que si nous pouvions gagner du temps, c'est-à-dire si nous pouvions passer l'hiver, nous arriverions peut-être, alors, à pousser les généraux à un putsch.

Dr DIX. — Je vous remercie ; permettez-moi de vous interrompre un instant. Je dois en ce moment avertir le Tribunal que le témoin se réfère à un point, à une allusion de cette lettre. La lettre est écrite en anglais. Comme je n'ai pas de traduction allemande je lirai cette phrase en anglais : « My feeling is, that the earlier discussions be opened, the easier it will be to influence the development of certain existing conditions ». (Mon sentiment est que, plus tôt les discussions seront ouvertes, plus il sera facile d'influencer le développement de certaines conditions existantes.)

Maintenant, je vous demande ce que Schacht entend par ces certaines conditions existantes qui seront influencées ; veut-il parler de vos efforts ?

M. JUSTICE JACKSON. — Je me dois d'élever ici une objection. Je ne sais si nous nous sommes bien compris. Je crois que ce que Schacht voulait dire n'est pas une question à poser au témoin. Je ne proteste pas contre le langage sybillin de Schacht, mais je ne crois pas que ce témoin puisse interpréter ce que Schacht voulait dire. Il ne peut nous rapporter que ce qu'il a tiré de ses informations personnelles. Je ne désire pas entrer dans les détails techniques, mais il me semble que ce genre de questions pourrait être réservé à l'accusé Schacht lui-même.

Dr DIX. — M. Jackson a absolument raison, mais ce témoin lui-même a transmis cette lettre en Suisse ; et je suppose qu'il a discuté le contenu de cette lettre avec Schacht et qu'il est ainsi à même de déchiffrer le sens caché de ses termes.

LE PRÉSIDENT. — Il n'a pas dit qu'il en était ainsi ; il n'a pas dit qu'il avait vu la lettre, à part l'extérieur peut-être.

Dr DIX. — Je vous demande de vous exprimer clairement : avez-vous pris connaissance du contenu de cette lettre ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je vous demande pardon de n'avoir pas dit les choses clairement, mais j'ai moi-même collaboré à la rédaction de cette lettre. J'étais présent quand nous l'avons discutée et écrite.

Dr DIX. — Je pense que M. Justice Jackson voudra bien retirer son objection.

M. JUSTICE JACKSON. — Oui.

Dr DIX. — Je vous demande alors de bien vouloir répondre à la question suivante: que voulait-il dire par ces mots sybillins?

TÉMOIN GISEVIUS. — Nous voulions dire que nous, en Allemagne, nous nous étions efforcés d'arriver à certains développements et que nous espérions un mot d'encouragement de nos adversaires. Mais je ne veux pas ici amener un malentendu. Dans cette lettre, on voit clairement que le Président Roosevelt avait entre temps éprouvé de nombreuses déceptions du côté des Allemands de sorte que nous devons faire directement auprès de lui cette démarche et lui recommander de faire le premier pas.

Dr DIX. — Et vous avez les mots: «Vatican Action», que signifient-ils?

TÉMOIN GISEVIUS. — Après la tentative d'arriver à un entretien avec l'Amérique, nous pensions que nous pourrions solliciter une déclaration du Gouvernement britannique. A nouveau nos efforts tendaient...

LE PRÉSIDENT. — L'original de cette lettre existe-t-il, ou nous la donnez-vous seulement de mémoire?

Dr DIX. — Il s'agit de la copie originale, d'une copie écrite de la main même de Schacht, qui a été conservée en Suisse pendant la guerre et que ce témoin nous a rapportée lui-même de Suisse. (*Au témoin.*) Alors, «Vatican Action», je vous prie?

TÉMOIN GISEVIUS. — Nous tentions de démontrer par tous les moyens au général Halder et au général Olbricht, la fausseté de leur thèse selon laquelle ils se figuraient qu'on ne pouvait plus traiter avec un Gouvernement allemand convenable. Nous pensions avoir pris un chemin particulièrement important et sûr. Le Saint-Père lui-même faisait personnellement des efforts dans ce sens, car le Gouvernement britannique, avec raison, ne se sentait pas sûr, si, de toute façon, il existait en Allemagne un groupement digne de confiance avec lequel on pût traiter. Mais je me souviens que l'incident de Venloo se produisit peu après au cours duquel, sous prétexte qu'il existait un groupe d'opposition en Allemagne, des agents du «Secret Service» anglais avaient été capturés à la frontière hollandaise. Il nous appartenait donc de prouver ici qu'il y avait un groupement qui s'occupait honnêtement de la question, et qui tiendrait parole quels que soient les événements. Je pense que, de notre côté, nous sommes arrivés à conserver ce que nous faisons espérer, tandis que nous disions ouvertement que nous ne pouvions amener le putsch, comme si nous avions précédemment fait part de notre espoir. Ces négociations eurent lieu en octobre et novembre 1939. Plus tard seulement,

au printemps, nous sommes arrivés à un accord et si l'on me questionne à ce sujet, je répondrai.

Dr DIX. — Oui, et bien, parlez-nous de cet accord ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je crois qu'il me faut d'abord dire qu'en novembre 1939 effectivement, le général Halder envisageait la possibilité d'un putsch, mais que cette possibilité échoua, du fait que Hitler, à la dernière minute, donna le contre-ordre de l'offensive à l'Ouest. Fortifiés par l'attitude du moment de Halder, nous croyions devoir poursuivre les pourparlers avec le Vatican. Nous arrivâmes à une sorte de « gentlemen's agreement », sur les bases duquel je me crois ici obligé de dire que nous avons pu donner aux généraux des preuves flagrantes qu'en cas de chute du régime hitlérien nous arriverions à un accord avec un gouvernement civil allemand acceptable.

Dr DIX. — Témoin, avez-vous vu vous-même ces preuves ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Des conversations eurent lieu qui furent ensuite consignées dans un rapport très important. Le Dr Schacht et l'ambassadeur von Hassel l'ont vu avant qu'il ne soit remis à Halder par l'intermédiaire du général Thomas. Halder fut tellement touché par le contenu de ce rapport qu'il en transmit des extraits importants au général von Brauchitsch. Celui-ci fut indigné et menaça d'arrêter l'intermédiaire, le général Thomas. C'est ainsi qu'échoua cette action qui, selon toutes les prévisions, aurait dû réussir.

Dr DIX. — Témoin, vous nous avez déjà dit...

LE PRÉSIDENT. — Docteur Dix, les dernières notes que j'ai prises dans mon livre de notes, sont ainsi libellées : « Nous savions que l'attaque éventuelle de la Belgique, de la Hollande et d'autres pays comporterait les plus graves conséquences, aussi avons-nous négocié avec Halder et Brauchitsch ; à cette époque, cependant, ils n'étaient pas prêts à nous aider à enrayer la guerre. Nous voulions une paix honorable en éliminant la politique. Nous avons fait pour cela tous les pas nécessaires. »

Depuis que j'ai pris ces notes, nous n'avons cessé depuis dix minutes de parler de détails qui n'ont aucune relation avec la suite des débats. S'ils ont pris toutes les mesures nécessaires, pourquoi nous donner tant de détails ?

Dr DIX. — Oui, Monsieur le Président. Mais lorsqu'un témoin se trouve dans une situation aussi importante qu'il doive à chaque instant compter, tout comme le défenseur de l'accusé, que les gens qui sont d'un avis différent disent : « Ce ne sont que des façons de parler générales. Nous voulons des faits, des détails », c'est alors que je ne puis renoncer à ce que le témoin nous dise par exemple

à grands traits qu'une action d'envergure a été entreprise au Vatican auprès, de Sa Sainteté. Et s'il ne fait que nous dire que cette action a été résumée dans un grand rapport qui a été transmis à Halder et à Brauchitsch...

LE PRÉSIDENT. — J'admets parfaitement avec vous qu'une phrase qui parlait de négociations avec le Vatican était particulièrement à sa place, mais tout le reste comportait des détails superflus.

Dr DIX. — Nous en avons d'ailleurs terminé avec ce chapitre, Monsieur le Président. (*Au témoin.*) Vous avez déjà dit que le putsch prévu pour novembre n'avait pas eu lieu parce que l'offensive ne s'était pas produite à l'Ouest. Je voudrais maintenant vous demander si votre groupe de conspirateurs est resté inactif pendant l'hiver et en particulier au cours du printemps, ou si vous avez préparé et exécuté d'autres plans?

TÉMOIN GISEVIUS. — Sans arrêt, nous avons essayé d'agir sur tous les généraux de notre entourage. En dehors de Halder et de Brauchitsch, nous avons tenté d'atteindre les généraux de l'armée blindée qui étaient à l'Ouest. Je me rappelle un entretien entre Schacht et le général Hoepfner.

Dr DIX. — Hoepfner?

TÉMOIN GISEVIUS. — Hoepfner. De même nous avons essayé de gagner les Feldmarschälle Rundstedt, Bock et Leeb. Là encore, le général Thomas et l'amiral Canaris ont servi d'intermédiaires.

Dr DIX. — Et quelles furent les réactions de ces généraux?

TÉMOIN GISEVIUS. — Au point où les choses en étaient, ils ne voulaient pas s'engager.

Dr DIX. — Nous arrivons à l'été 1940. Hitler est à Paris. L'offensive aérienne contre l'Angleterre est imminente. Quelle a été à cette époque et ultérieurement l'activité de votre groupement?

TÉMOIN GISEVIUS. — Après la chute de Paris, notre groupement perdit toute influence pendant quelques mois. La victoire de Hitler avait étourdi tout le monde et nous avons eu les plus grandes peines à entreprendre une tentative pour essayer d'éviter des bombardements sur l'Angleterre. Là encore, notre groupement a travaillé en vase clos et a essayé, par l'intermédiaire du général Thomas, de l'amiral Canaris et d'autres, d'éviter ce malheur.

Dr DIX. — Je ne commets pas d'erreur, en parlant du groupe? Vous pensez bien à celui qui était dirigé par Beck et dont Schacht faisait partie?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui.

Dr DIX. — A cette époque, Schacht n'a-t-il pas eu un ou plusieurs entretiens en Suisse dans le même sens?

TÉMOIN GISEVIUS. — Un peu plus tard, je crois, aux environs de l'été 1941, au cours d'un voyage en Suisse, Schacht essaya encore de plaider pour qu'on arrivât le plus vite possible à des conversations de paix. Nous savions que Hitler envisageait la guerre contre la Russie et nous pensions devoir tout faire pour éviter au moins ce grand malheur. Schacht parla de ces sujets en Suisse. J'ai moi-même organisé un dîner qui eut lieu à Bâle avec le président de la B.I.Z., M. Mac Kittrick, un américain, et j'étais présent lorsque Schacht essaya au moins d'exprimer ses idées en disant que tout devait être tenté pour arriver à des négociations de paix.

Dr DIX. — Je puis faire respectueusement remarquer au Tribunal qu'il s'agit là de l'article des *Nouvelles de Bâle* dont j'ai déposé le contenu au moment où nous avons discuté de la pertinence des preuves. Il s'agit d'un entretien de Schacht avec un économiste américain. C'est ce même voyage dont vient de parler le témoin. Je prie le Tribunal de bien vouloir me permettre de revenir sur cet article au moment de la production de mes documents. (*Au témoin.*) La guerre, donc, continua: vous ne pouvez rien me dire de plus sur la campagne de Russie qui était imminente?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je ne puis que vous dire que Schacht était parfaitement au courant des nombreuses tentatives que nous avons entreprises pour éviter cette catastrophe.

Dr DIX. — Continuons, nous arrivons à Stalingrad. Que s'est-il passé dans votre groupement à ce moment critique de la guerre?

TÉMOIN GISEVIUS. — Après l'échec de nos efforts pour convaincre les généraux victorieux de faire un putsch, nous avons encore essayé de le faire lorsqu'ils eurent compris que nous allions à une catastrophe. Depuis décembre 1942, le Generaloberst Beck avait, dans ses moindres détails, prévu cette catastrophe qui venait de donner sa première manifestation visible à Stalingrad. Nous avons immédiatement entrepris les préparatifs, en vue du moment — que nous avions prévu avec une exactitude presque mathématique — où l'armée Paulus serait amenée à capituler, afin d'organiser au moins un putsch militaire. On me rappela de Suisse à ce moment-là, pour prendre part à toutes les discussions et à tous les préparatifs. Je puis certifier que ces préparatifs furent cette fois très poussés: nous avons pris contact avec les Feldmarschälle à l'Est et Witzleben à l'Ouest. Mais les choses se passèrent à nouveau différemment car le Feldmarschall Paulus capitula au lieu de nous donner le signal suivant lequel, aux termes du plan établi, Kluge devait entamer le putsch à l'Est.

Dr DIX. — C'est à cette époque qu'a eu lieu l'attentat de Schlaberndorff?

TÉMOIN GISEVIUS. — Non, un peu plus tard.

Dr DIX. — Je voudrais vous poser une question incidente. Jusqu'à présent, vous nous avez dépeint les buts du groupe dirigé par le général Beck avec l'appui de Gördelier, de Schacht et d'autres, sous la forme d'un mouvement qui devait renverser le Gouvernement. Ce putsch ne vise-t-il pas maintenant à commettre un attentat ?

TÉMOIN·GISEVIUS. — Oui, à partir de ce moment-là, lorsque les généraux nous eurent abandonnés, nous avons compris que nous ne pouvions plus faire de putsch. C'est à partir de ce moment-là que nous avons entrepris toutes les tentatives pour arriver à un attentat.

Dr HANS LATERNSEER (avocat de l'État-Major général et du Haut Commandement). — Monsieur le Président, je me dois d'élever une objection contre les déclarations du témoin. Par ses déclarations, le Dr Gisevius a lourdement chargé le groupement que je représente. Ces déclarations sont tellement générales qu'on ne peut arriver à en tirer des faits. En outre, il a prétendu que les Feldmarschälle de l'Est avaient abandonné le groupe des conspirateurs. Ce sont là des jugements du témoin, mais non pas des faits auxquels le témoin doit limiter son témoignage. Et je vous demande... Monsieur le Président, je n'ai pas encore fini. Je voulais terminer en disant que je demande au Tribunal de bien vouloir faire rayer du procès-verbal les déclarations que vient de faire le témoin aux termes desquelles il prétend que les généraux ont abandonné le groupe des conspirateurs.

Dr DIX. — Puis-je répondre brièvement ? Je ne peux pas me déclarer d'accord avec les explications de mon honoré confrère, le Dr Laternser, qui prétend que ce n'est pas reconnaître un fait que de dire que les généraux « nous avaient abandonnés »...

LE PRÉSIDENT. — J'estime que nous n'avons pas besoin d'entendre d'autres arguments sur ce point. Nous décidons que rien ne sera rayé du procès-verbal tant que nous ne l'aurons pas examiné. Le Dr Laternser aura l'occasion d'interroger le témoin et de faire ressortir tous les points qu'il désire soulever pour ses preuves.

Dr LATERNSEER. — Monsieur le Président, si j'adresse cette requête en prétendant que le témoin fait des déclarations qui ne rentrent pas dans ses devoirs de témoin et qu'il porte des jugements, ce témoignage sera irrecevable et devra être rayé du procès-verbal.

LE PRÉSIDENT. — Au cas où vous estimeriez que ces déclarations ne sont que des oui-dire, je dois vous avertir que le Tribunal les tient pour parfaitement claires. C'est pourquoi ce témoignage est pertinent. Vous pouviez ultérieurement interroger le témoin.

Dr LATERNER. — Monsieur le Président, on ne m'a pas bien compris. Je ne demande pas qu'il faille rayer cette déclaration du procès-verbal sous prétexte que le témoin n'a fait cette déposition que d'après des oui-dire. Mais je prétends que le témoin porte un jugement et non qu'il a exprimé un fait en disant que les généraux de l'Est avaient abandonné le groupe des conspirateurs.

Dr DIX. — Puis-je répondre brièvement, en une seule phrase ? Si un groupe de généraux veut faire un putsch et ne l'exécute pas, je peux concrétiser ce fait en disant qu'ils nous ont abandonnés. Je puis dire aussi qu'ils n'ont pas fait le putsch, mais les deux expressions veulent dire la même chose. Dans les deux cas il s'agit d'un fait et non d'un jugement. Il ne parle pas du comportement des généraux aux points de vue éthique, politique ou militaire. Mais il établit qu'ils n'ont pas voulu.

LE PRÉSIDENT. — Continuez.

Dr DIX (*au témoin*). — Si je me souviens bien, vous étiez en train de dire que la politique du groupement des conspirateurs était passée du putsch à l'attentat. Mes souvenirs sont bien exacts ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui.

Dr DIX. — Voulez-vous dire quelque chose à ce sujet ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je vous ai dit qu'après les premières démarches, le général Beck avait perdu tout espoir de gagner un général au putsch. On disait à cette époque qu'il ne nous restait rien d'autre à faire que de libérer l'Allemagne, l'Europe et le monde entier du tyran par un attentat à la bombe. Cette décision prise, les préparatifs furent immédiatement entrepris. Oster parla à Lahousen ; celui-ci nous fournit les bombes qui furent déposées au Quartier Général de Kluge à Smolensk. Par tous les moyens possibles, un attentat fut tenté qui n'échoua que parce qu'à l'occasion d'une visite au front, la bombe placée dans l'avion de Hitler n'explosa pas. C'était au printemps 1943.

Dr DIX. — Il se produisit alors au service du contre-espionnage de l'OKW un événement qui eut une influence significative sur le développement ultérieur des événements, sur le comportement de Schacht et sur son séjour en Allemagne. Voulez-vous nous parler de cet événement ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Avec les jours, il n'avait pas échappé à Himmler ce qui se passait à l'OKW et, sur la pression du général SS Schellenberg, une grande enquête fut entreprise dans le groupe Canaris. On nomma un commissaire spécial et, dès le premier jour de l'enquête, Oster fut renvoyé de son poste et un grand nombre de ses collaborateurs arrêtés. Peu de temps après, Canaris était relevé de ses fonctions. Je ne pouvais moi-même plus

pénétrer en Allemagne à ce moment-là. Et c'est ainsi que fut éliminé le groupe qui, jusque là, avait en quelque sorte assumé la direction de toute la conspiration.

Dr DIX. — A cette époque, c'est-à-dire en janvier 1943, Schacht fut également privé de son poste de ministre sans portefeuille. Avez-vous rencontré Schacht depuis cette circonstance ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui. Je me trouvais par hasard à Berlin ce jour-là, et j'étais là lorsque arriva la lettre de renvoi. Elle était rédigée en des termes exceptionnellement sévères. Je me rappelle qu'au cours de la nuit, Schacht me pria de me rendre à sa maison de campagne ; comme la lettre ne prévoyait que le renvoi de Schacht, nous nous sommes demandés s'il fallait s'attendre à son arrestation.

Dr DIX. — Je vous rappelle, Messieurs, que cette lettre a été lue lors de l'audition du témoin Lammers et lui a été présentée. Cette lettre de démission de Schacht a donc été lue pour qu'elle figure au procès-verbal ; elle est également contenue dans mon livre de documents. (*Au témoin.*) En somme, vous étiez en Suisse, mais le 20 juillet, vous étiez à Berlin. Comment cela se fait-il ?

LE PRÉSIDENT. — Vous faites allusion au 20 juillet 1944 ?

Dr DIX. — Oui, au fameux 20 juillet. Nous nous hâtons vers la fin.

TÉMOIN GISEVIUS. — Quelques mois après l'élimination des cercles de Canaris-Oster, nous avons formé un nouveau groupement autour du général Olbricht. Le colonel comte von Stauffenberg entra en action. Il remplaça alors Oster dans toutes ses activités. Après des mois, de nombreuses et vaines tentatives et des entretiens en juillet 1944, je rentrai secrètement à Berlin pour prendre part aux événements.

Dr DIX. — Mais vous n'avez eu aucune liaison directe avec Schacht lors de cette tentative d'attentat ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Non. J'étais secrètement à Berlin et ne vis que Gördele, Beck et Stauffenberg. Nous avons expressément décidé que nul autre civil en dehors de Gördele, de Leuschner et de moi-même ne serait mis au courant. Nous espérions ainsi pouvoir préserver des vies humaines et ne pas informer inutilement des gens.

Dr DIX. — J'en arrive à ma dernière question. Je voudrais vous rappeler que Schacht a toujours occupé dans le Gouvernement hitlérien des postes de premier plan. Quant à vous, ainsi que vous l'avez dit clairement aujourd'hui dans votre déposition, vous étiez un ennemi mortel du régime nazi. Malgré cela vous aviez, ainsi que vous l'avez précisé aujourd'hui dans votre déposition, particulièrement confiance en Schacht. Comment expliquez-vous cette apparente contradiction ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Pour vous répondre, je ne puis qu'exprimer un jugement personnel. Je vais le faire aussi brièvement que possible. Mais je dois spécifier que je me suis cassé la tête sur le problème Schacht. Non seulement moi, mais aussi tous mes amis. Ce fut toujours pour nous une question qui resta ouverte et une énigme. Peut-être peut-on expliquer par son esprit de contradiction que Schacht ait conservé aussi longtemps ses fonctions sous le régime hitlérien. Sans aucun doute, il est entré au Gouvernement hitlérien pour des raisons patriotiques, et je puis certifier que c'est pour les mêmes raisons patriotiques qu'il s'est décidé à passer à l'opposition, au moment de ses déceptions. Ce qui nous a attachés, mes amis et moi, à Schacht, malgré ses contradictions et ses énigmes, c'étaient son courage civique extraordinaire, son sens profond de l'éthique qui l'animait et le fait qu'il ne pensait pas uniquement à l'Allemagne, mais à l'idéal de l'humanité. C'est ainsi que nous sommes allés avec lui, la main dans la main, que nous l'avons compté parmi les nôtres; et si vous me demandez mon opinion personnelle, je puis vous dire que j'ai définitivement fait taire les doutes que j'avais éprouvés assez fréquemment à son encontre pendant les événements dramatiques de 1938 et 1939. A ce moment-là, il luttait déjà réellement, et je ne l'oublierai jamais. C'est une joie pour moi de pouvoir en témoigner ici.

Dr DIX. — Messieurs, j'en ai terminé avec l'interrogatoire du témoin.

LE PRÉSIDENT. — D'autres avocats désirent-ils poser des questions au témoin?

M. GEORG BOEHM (avocat des SA). — Témoin, vous avez déclaré hier que vous avez été membre du Stahlhelm. De quelle date à quelle date?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je crois que je suis rentré au Stahlhelm en 1929 et que je l'ai quitté en 1933.

M. BOEHM. — Vous connaissez l'esprit des membres du Stahlhelm. Vous savez qu'il comprenait à peu près exclusivement des gens qui avaient fait la première guerre mondiale et je voudrais vous demander si les buts de politique intérieure et extérieure du Stahlhelm étaient partagés par ses membres, s'ils voulaient les atteindre par des voies légales ou révolutionnaires?

TÉMOIN GISEVIUS. — Autant que je sache, le Stahlhelm a toujours prôné la voie légale.

M. BOEHM. — Très bien. Est-ce que la lutte que le Stahlhelm dirigeait contre le traité de paix de Versailles et qu'avaient faite leur, toutes les organisations à tendance nationale, était menée avec des moyens légaux ou avec des moyens révolutionnaires, en particulier le recours à la violence?

TÉMOIN GISEVIUS. — Il m'est naturellement très difficile de m'exprimer pour l'ensemble du Stahlhelm, mais je puis vous dire que les membres de cet organisme avec lesquels j'étais en relations, voulaient poursuivre des buts absolument légaux.

M. BOEHM. — Est-il exact qu'en 1932 et 1933, des centaines de milliers de gens, sans distinction de parti et de race, sont entrés dans le Stahlhelm ?

TÉMOIN GISEVIUS. — C'est exact. Plus la situation devient aiguë en Allemagne, plus on va à droite. Et comme j'ai vécu moi-même ce développement du Stahlhelm en ma qualité d'orateur de réunion de 1929 à 1933, je puis déclarer que ceux qui ne voulaient pas aller à la NSDAP ou aux SA venaient délibérément au Stahlhelm, afin de faire contrepoids, dans ce mouvement allemand de droite, à la poussée brune sans cesse grandissante. C'était à ce moment le leitmotiv de notre propagande pour le Stahlhelm.

M. BOEHM. — Mais vous savez pourtant qu'en 1933, le Stahlhelm a été incorporé aux SA. A cette occasion, a-t-il été possible aux membres du Stahlhelm de dire non ou de protester contre le fait de leur entrée dans les SA ?

TÉMOIN GISEVIUS. — C'était naturellement possible, de même que tout était possible sous le Troisième Reich.

M. BOEHM. — Et quelles en auraient été les conséquences possibles ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Les conséquences possibles auraient été des discussions avec les chefs locaux du Parti ou des SA. Je ne faisais plus partie du Stahlhelm à ce moment-là, mais je puis vous dire que c'eût certainement été assez difficile, surtout dans les campagnes, de refuser d'être incorporé. Après que le ministre Seldte eut trahi ses troupes, ou comme on l'a soutenu, les eut vendues aux SA, le fait de refuser d'être incorporé dans les SA aurait naturellement été interprété comme une manifestation de méfiance contre le national-socialisme.

M. BOEHM. — De ma correspondance avec les anciens membres du Stahlhelm, il ressort que les gens qui avaient été pris dans les SA en qualité d'anciens membres du Stahlhelm, formaient dans cette organisation un corps autonome, en opposition constante avec la NSDAP et les SA. Est-ce exact ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Étant donné que je n'en faisais plus partie, je peux simplement vous dire qu'il est possible que ces membres du Stahlhelm se soient trouvés mal à l'aise dans la nouvelle organisation.

M. BOEHM. — Savez-vous si les membres du Stahlhelm, avant 1934 ou après 1934, dans les SA, ont pris part aux crimes commis contre la Paix, contre les Juifs ou contre les Églises par exemple ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Non, je ne suis pas au courant.

M. BOEHM. — Je ne vous interrogerai que sur ce que vous savez des SA. Dans la mesure où vous êtes au courant de la question des chefs SA, vous vous êtes déjà expliqué hier sans ambiguïté à ce sujet. Je voudrais vous demander de répondre à la question que je vous pose, en la limitant à une certaine catégorie de SA, comprise entre l'homme SA et le Standartenführer ou Brigadeführer environ. Pouvez-vous conclure des fonctions et de l'activité des gens compris entre l'homme SA et le Standartenführer ou Brigadeführer — je fais cette restriction parce que je me rappelle les explications que vous avez données hier sur les Gruppenführer et Obergruppenführer — qu'ils avaient l'intention de commettre des crimes contre la Paix?

TÉMOIN GISEVIUS. — Il est naturellement extrêmement difficile de répondre à une question d'un ordre aussi général. Si vous me parlez de la plus grande partie des SA, je vous dirai non.

M. BOEHM. — Avez-vous remarqué que des membres des SA aient été arrêtés et internés dans des camps de concentration?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, je l'ai très souvent remarqué. De nombreux membres des SA furent internés en 1933, 1934 et 1935. J'ai eu à m'en occuper de par mes fonctions; ils furent arrêtés par la Gestapo, frappés à mort ou tout au moins torturés et mis dans des camps de concentration.

M. BOEHM. — Un homme faisant partie des SA ou même n'en faisant pas partie, pouvait-il déduire de l'activité de leurs membres, en concluant du particulier au général, qu'ils avaient l'intention de commettre des crimes contre la Paix?

TÉMOIN GISEVIUS. — Non. Quand je pense aux efforts que nous avons déployés au Haut Commandement de l'Armée pour essayer d'apprendre si Hitler projetait ou non une guerre, je ne puis pas supposer qu'un simple membre des SA ait pu avoir quelque connaissance de ce que nous ignorions nous-mêmes en fait.

M. BOEHM. — Le Ministère Public affirme que les SA ont excité la jeunesse et le peuple allemands à la guerre. L'avez-vous remarqué et dans quelle mesure? Vous étiez membre de la Gestapo, et une telle action n'aurait pu vous échapper?

TÉMOIN GISEVIUS. — Voilà encore une question d'un ordre tout à fait général. Je ne sais pas dans quelle mesure on a composé des chansons, ou fait des préparatifs en vue de la guerre. Pour ma part, je ne puis croire que dans les années précédant 1938 il y ait eu, dans la masse des SA, un autre état d'esprit que celui du peuple allemand. Et selon cet état d'esprit irrécusable, la pensée de la guerre aurait été une pure folie.

M. BOEHM. — Avez-vous pu vous baser sur un point vous prouvant que les SA aient voulu commettre des crimes de guerre ou les avez-vous vus en commettre eux-mêmes ?

TÉMOIN GISEVIUS. — S'il s'agit du simple homme SA, je vous répondrai non, ainsi que pour la masse des SA. Que les chefs de rang élevé aient comploté pour commettre les faits épouvantables que nous avons entendus ici, je ne puis le dire, mais la masse n'en était certainement pas entretenue, ni entraînée dans ce but.

M. BOEHM. — Témoin, il est indéniable qu'une certaine catégorie de membres des SA ont commis de grosses fautes, qu'ils ont commis des actes répréhensibles pour lesquels ils doivent être punis. Vous connaissez les SA et vous savez ce qu'on leur a attribué au moment de la révolution et ultérieurement. Êtes-vous en mesure d'apprécier ou de donner le pourcentage des membres des SA qui encourent une sanction. Je voudrais à ce propos vous faire remarquer que jusqu'en 1932, 1933, les SA...

LE PRÉSIDENT. — Un instant, Docteur Boehm. Le Tribunal estime qu'il est irrecevable de demander au témoin le pourcentage d'un groupement de centaines de milliers d'hommes qui représente une opinion déterminée.

M. BOEHM. — Cette question est pourtant très importante pour moi, Monsieur le Président. Nous avons affaire à un témoin qui s'est tenu en dehors des SA, qui fut peut-être l'un des rares, en sa qualité de membre de la Gestapo, à jeter un regard sur l'activité des SA, d'un homme auquel le Tribunal accorde crédit, et qui connaît également les procédures qui furent suivies, qui est au courant du nombre des membres des SA et qui est en mesure de faire là-dessus toutes déclarations utiles au Tribunal. Je crois que si le témoin peut s'exprimer à ce sujet, ses déclarations seront aussi très importantes pour le Tribunal.

LE PRÉSIDENT. — Le Tribunal a déjà décidé non seulement pour ce témoignage, mais pour d'autres, que ces témoins ne sont pas en mesure de donner de telles explications. Votre question est inadmissible.

M. BOEHM. — Témoin, connaissez-vous des cas dans lesquels des membres des SA se soient jetés dans l'opposition ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je vous ai déjà répondu en vous disant qu'un grand nombre de membres des SA avaient été arrêtés par la Gestapo.

M. BOEHM. — Connaissez-vous les châtiments infligés aux membres des SA et, si possible, dans quelle proportion ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Sur une trop petite échelle, malheureusement, puisque vous me posez la question.

M. BOEHM. — Oui.

TÉMOIN GISEVIUS. — Il y avait malheureusement dans les SA beaucoup de malfaiteurs qui profitaient de la liberté. Je m'excuse d'avoir à vous répondre ainsi.

M. BOEHM. — Certainement, mais par rapport à l'ensemble des SA, dans quelle proportion étaient-ils ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Nous revenons toujours à la question...

LE PRÉSIDENT. — C'est encore la même question.

M. BOEHM. — Savez-vous dans quelles conditions on pouvait quitter l'organisation des SA ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Comme on pouvait sortir de toutes les organisations du Parti. C'était une décision énergique à prendre.

M. BOEHM. — Je vous remercie, je n'ai pas d'autres questions à poser.

Dr LATERNER. — Témoin, vous avez répondu précédemment à la question de mon confrère, le Dr Dix, qu'après la chute de Stalingrad, un putsch militaire devait être organisé. Vous avez dit que des entretiens avaient eu lieu, et même des préparatifs, mais que l'exécution du putsch militaire avait été empêchée parce que les Feldmarschälle, à l'Est avaient abandonné le groupe de conspirateurs. Je vous demande maintenant de bien vouloir me donner des détails à ce sujet, afin que je puisse comprendre votre conclusion, aux termes de laquelle les maréchaux de l'Est avaient abandonné les conspirateurs.

TÉMOIN GISEVIUS. — Depuis le début de la guerre, le Generaloberst Beck avait tenté de prendre contact soit avec l'un, soit avec l'autre des Feldmarschälle. Il écrivit des lettres et envoya des messages. Je me souviens surtout d'un échange de lettres avec le Generalfeldmarschall von Manstein ; j'ai eu, en 1942, la réponse de ce dernier entre les mains. Beck donnait d'une façon détaillée les raisons militaires pures pour lesquelles la guerre devait être perdue et Manstein ne put faire qu'une réponse : qu'une guerre n'est pas perdue tant qu'on ne la donne pas soi-même pour perdue. Beck disait qu'avec une semblable réponse d'un Feldmarschall, aucune question stratégique ne pouvait être discutée. Quelques mois plus tard, on fit à nouveau une tentative pour gagner le général von Manstein ; le général Tresckow, autre victime du 20 juillet, se rendit au Quartier Général de Manstein, le lieutenant-colonel comte von Schulenburg en fit de même, mais nous ne sommes pas parvenus à gagner M. von Manstein à notre cause.

Au moment de Stalingrad, nous avons pris contact avec le maréchal von Kluge et ce dernier avec Manstein ; cette fois, les entretiens allèrent si loin que von Kluge nous donna l'assurance

ferme de son appui et nous assura qu'il gagnerait von Manstein à l'occasion d'un entretien bien précis qu'il devait avoir avec lui à une date fixée à l'État-Major du Führer. Étant donné l'importance de cette journée, une ligne téléphonique spéciale fut installée par le général Fellgiebel, du service des transmissions, entre le Quartier Général et le général Olbricht à l'OKW à Berlin. J'ai pris moi-même connaissance de cette communication téléphonique et je vois encore ces rouleaux de papier sur lesquels des mots brefs et durs disaient que Manstein, contrairement aux assurances antérieures, s'était laissé convaincre par Hitler de conserver son commandement. Et Kluge se contenta de quelques minimes concessions militaires et stratégiques. Nous avons alors éprouvé une bien grande déception et je puis rappeler ici que Beck disait alors : « On nous a abandonnés ».

Dr LATERNSEER. — Quels furent les autres préparatifs entrepris à ce moment-là ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Nous nous étions concertés avec le Feldmarschall von Witzleben qui était chef des troupes à l'Ouest et, de ce fait, jouait un rôle extrêmement important dans la réussite ou l'échec d'un putsch. Nous avions un autre accord sûr avec le gouverneur militaire en Belgique, le général von Falkenhausen. En outre, comme le 20 juillet 1944, nous avions des contingents de troupes blindées massés dans la région de Berlin. Nous avions réuni, à l'OKW à Berlin, les commandants de ces troupes qui devaient participer à l'action.

Dr LATERNSEER. — C'était après Stalingrad ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, à l'occasion du putsch de Stalingrad.

Dr LATERNSEER. — Voulez-vous continuer.

TÉMOIN GISEVIUS. — Nous avons donc procédé à tous les préparatifs politiques possibles. Je ne puis que raconter imparfaitement l'histoire des putsch du Troisième Reich.

Dr LATERNSEER. — Oui. Pour quelles raisons ce putsch militaire n'a-t-il pas été exécuté ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Contre toute attente, le Feldmarschall Paulus capitula. Ce fut, comme on le sait, la première capitulation massive des généraux. Alors que nous avions espéré que Paulus et ses généraux lanceraient avant leur capitulation un appel au peuple allemand et au front de l'Est, stigmatisant en termes convenables la stratégie de Hitler et l'abandon de l'armée de Stalingrad. A ce mot d'ordre, le général von Kluge devait déclarer qu'à l'avenir il n'exécuterait plus d'ordres militaires émanant de Hitler. Nous espérions, de cette façon, tourner le problème du serment qui nous préoccupait puisque les Feldmarschälle, les uns après les autres, devaient refuser l'obéissance militaire à Hitler,

sur quoi, Beck voulait prendre le commandement militaire suprême à Berlin.

Dr LATERNSEER. — Témoin, vous avez parlé à l'instant du serment militaire. Savez-vous si Blomberg et le général Beck ont fait une résistance quelconque ou, tout au moins, tenté de la faire contre la prestation par la Wehrmacht du serment à Hitler?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je sais simplement que jusqu'à son dernier moment, Beck m'a dépeint le jour de sa prestation de serment à Hitler comme le jour le plus sombre de sa vie, et il m'a exactement décrit combien il s'était senti, à cette occasion, l'objet d'une supercherie. Il m'a expliqué qu'il avait reçu l'ordre de se rendre à un appel militaire où il fut soudain annoncé qu'il fallait jurer fidélité au nouveau chef de l'État, selon une nouvelle formule de serment tout à fait inattendue. Beck ne put jamais oublier la terrible pensée qu'il n'aurait pas dû prêter serment à ce moment-là; il me dit qu'en rentrant chez lui, il déclara à un camarade: « C'est le jour le plus sombre de ma vie ».

Dr LATERNSEER. — Témoin, vous avez déclaré, en outre, qu'entre la campagne de Pologne et la campagne de l'Ouest, ou, plus exactement, au début de la campagne de l'Ouest, on devait tenter un putsch militaire et que ce putsch échoua parce que Halder et le Feldmarschall von Brauchitsch s'étaient dérobés. Vous avez employé le mot « se dérobèrent » dans votre déclaration. Je vous prie de m'indiquer sur la base de quels faits vous avez jugé que les deux généraux s'étaient dérobés.

M. JUSTICE JACKSON. — Je n'ai aucune objection à élever contre cette question, encore que nous ayons peu de temps, mais les preuves relatives à ce putsch, à ce putsch qu'on prétend menaçant, ne doivent, à notre avis, être admises que dans la mesure où elles concernent l'accusé Schacht. Nous n'accusons pas ces généraux d'avoir ou de n'avoir pas participé au putsch. C'est pour nous comme s'ils n'avaient pris part à aucun putsch. Je ne vois pas dans quel but on aborde à nouveau cette question. J'appelle l'attention du Tribunal sur les raisons étroites pour lesquelles ces faits historiques doivent être admis, et je suis d'avis qu'il n'y a aucun motif pour procéder à cette répétition.

LE PRÉSIDENT. — Quelle réponse faites-vous à cela, Docteur Laternser?

Dr LATERNSEER. — Comme le témoin a indiqué que Halder et Brauchitsch s'étaient dérobés, et comme je ne puis pas savoir si ce jugement qu'il a porté sur eux avec le terme « dérobé » est exact, je me crois autorisé, sur la base des faits passés, à éclaircir ce point. Je voudrais en outre ajouter que, vis-à-vis du Ministère Public également, la lumière doit être faite sur ce point. Je ne vous

rappelle que les déclarations faites par M. le représentant du Ministère Public français, dans lesquelles il explique qu'au milieu de toutes ces circonstances, il peut paraître incompréhensible que Halder et le peuple allemand ne se soient levés comme un seul homme contre le régime. Si je me place du point de vue du Ministère Public, la question dont je viens de parler est sans aucun doute d'importance. C'est pourquoi je vous prie de bien vouloir m'autoriser à la poser.

LE PRÉSIDENT. — L'accusation contre le Haut Commandement repose sur le fait qu'il était une organisation criminelle au sens du Statut, c'est-à-dire qu'il avait établi des plans en vue d'une guerre d'agression ou qu'il a commis des crimes de guerre ou des crimes contre l'Humanité à l'occasion d'une guerre d'agression. Mais il ne semble pas capital, pour notre question, de savoir s'il a pris part ou non à des putsch ou eu l'intention d'y prendre part, pour mettre fin à la guerre.

Dr LATERNSEER. — Je suis parfaitement d'accord avec vous, Monsieur le Président; ces questions ne sont pas de première importance. Mais je crois pourtant que...

LE PRÉSIDENT. — Je n'ai pas dit que ce n'était pas d'une importance spéciale. J'ai dit que ce n'était pas capital pour notre question. Le Tribunal estime que vos questions ne sont pas pertinentes.

Dr LATERNSEER. — Je retire donc ma question. J'ai encore une dernière question. (*Au témoin.*) Témoin, pouvez-vous me donner les noms de ces généraux qui, le 20 juillet, ont joué un rôle?

LE PRÉSIDENT. — Qu'est-ce que cela a à faire avec les charges relevées contre le Haut Commandement?

Dr LATERNSEER. — On reproche à l'État-Major général d'avoir pris part à une conspiration. La question de la participation...

LE PRÉSIDENT. — Nous ne sommes pas ici pour sauvegarder l'honneur du Haut Commandement de l'Armée, mais pour apprécier s'il constituait ou non une organisation criminelle au sens du Statut. C'est la seule question dont nous ayons à nous occuper.

Dr LATERNSEER. — Monsieur le Président, on reproche à l'État-Major général et à l'OKW d'avoir participé à une conspiration. Si je puis prouver — et c'est ce que je tentais de faire — qu'au contraire, au lieu de prendre part à une conspiration, une partie de l'État-Major a adopté une attitude hostile au régime, la réponse à cette question sur ce point fera ressortir que ce fut le contraire. C'est pourquoi je vous prie, pour cette raison, de me permettre de poser cette question.

LE PRÉSIDENT. — Le Tribunal estime que ce que l'État-Major a fait au mois de juillet 1944, alors que les circonstances différaient

absolument de celles de septembre 1939, n'influe en aucune manière sur la question d'une participation en septembre 1939 ou d'une participation antérieure.

Dr LATERNSEER. — Monsieur le Président, si je me place au point de vue du Ministère Public, je dois penser qu'il suppose que la conspiration a continué à exister. Car on ne peut tirer ni des explications du Ministère Public ni de quelque document que ce soit, que la conspiration ait cessé à partir d'une certaine date. C'est pourquoi la réponse à cette question est importante, sinon décisive. Je voudrais encore compléter ma demande, Monsieur le Président...

LE PRÉSIDENT. — Oui, Docteur Laternser.

Dr LATERNSEER. — Je voulais compléter ma demande en disant que cette période de 1938 à mai 1940 est très importante quant à la question de l'appartenance aux groupes que je représente.

LE PRÉSIDENT. — Vous voulez dire que le groupe s'est modifié et pouvait comprendre d'autres membres en 1944 ?

Dr LATERNSEER. — J'ajoute qu'un grand nombre de personnes faisant partie de ce groupe n'y sont entrées que dans le courant de l'année 1944, en raison des postes qu'elles occupaient. Je considère que c'est très important.

LE PRÉSIDENT. — Très bien.

Dr LATERNSEER. — Témoin, ma question était la suivante : pouvez-vous me donner les noms des généraux qui ont pris part à l'attentat du 20 juillet 1944 ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Le Generaloberst Beck, le Generalfeldmarschall von Witzleben, le général Olbricht, le général Hoepfner.

Dr LATERNSEER. — Une question incidente, s'il vous plaît. Le général Hoepfner était bien à la tête d'une armée blindée ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, je crois. Le général Haase, et certainement encore un grand nombre de généraux que je ne puis dénombrer ici aussi rapidement ; je ne vous ai donné que les noms de ceux qui se trouvaient Bendlerstrasse cet après-midi-là.

Dr LATERNSEER. — Une question, témoin ; savez-vous si le Feldmarschall Rommel a pris part aux événements du 20 juillet ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je ne puis pas répondre par oui seulement, car il est un fait que Rommel et le Feldmarschall von Kluge ont apporté leur participation. Mais je crois que l'on se ferait une fausse idée de la question en plaçant tout d'un coup le maréchal Rommel dans la catégorie de ceux qui ont combattu Hitler. M. Rommel, qui était le type parfait du général du Parti, ne vint à nous que très tard. Et nous éprouvâmes une impression assez désagréable de voir tout à coup Rommel venir nous proposer,

devant ses catastrophes militaires personnelles, d'assassiner Hitler et, si possible, Göring et Himmler en même temps. Et même alors, il ne voulait pas être là à la première occasion, mais il désirait se tenir sur une certaine réserve pour mettre ultérieurement sa popularité à notre disposition. Il fut toujours extrêmement délicat de déterminer si ces hommes entraient dans notre groupe comme des célébrités déchues, comme des gens tenant à sauver leur pension ou engageant dès le début leur honnêteté et leur honneur.

Dr LATERNSEER. — Avez-vous parlé vous-même de cette question, avec le Feldmarschall Rommel?

TÉMOIN GISEVIUS. — Non, je n'ai jamais beaucoup tenu à faire sa connaissance.

Dr LATERNSEER. — Encore une autre question: des officiers d'État-Major ont-ils participé au 20 juillet 1944?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, une grande quantité.

Dr LATERNSEER. — A peu près combien?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je ne puis vous le dire car j'ignorais alors combien Stauffenberg avait d'officiers d'État-Major à ses côtés. Je sais que Stauffenberg, le colonel Hansen et un grand nombre d'hommes courageux avaient trouvé des officiers d'État-Major propres et braves et qu'ils ont pu compter sur la participation de remarquables officiers d'État-Major qu'ils n'avaient pu initier auparavant à leurs plans.

Dr LATERNSEER. — Cela me suffit sur ce sujet. J'ai encore une question. Vous avez parlé du général von Tresckow. Le connaissiez-vous personnellement?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui.

Dr LATERNSEER. — Savez-vous si le général von Tresckow, après avoir eu connaissance de la diffusion de l'ordre sur les commissaires, adressa des représentations à Rundstedt et si ces représentations n'ont pas contribué à ce que cet ordre sur les commissaires ne fut pas transmis dans la zone de commandement du général von Rundstedt?

TÉMOIN GISEVIUS. — Tresckow faisait partie de notre groupe depuis des années. Aucune action ne nous humilia autant que celle-ci. Depuis le début, Tresckow attira courageusement l'attention de ses supérieurs sur le caractère inadmissible de certains de ces ordres atroces. Je sais que nous avons appris par oui-dire le fameux décret sur les commissaires. Nous avons envoyé immédiatement un courrier à Tresckow pour lui faire part d'une telle ignominie froidement délibérée. Sur un mot d'ordre, Tresckow adressa une requête au Feldmarschall von Rundstedt, dans le sens que vous avez mentionné, après la parution du décret.

LE PRÉSIDENT. — Il y a peu de temps, vous prétendiez que c'était votre dernière question.

Dr LATERNSEER. — Monsieur le Président, je le regrette, mais je ne pouvais m'en tenir à cela. Un certain nombre de questions ont découlé des déclarations du témoin. Mais, c'était là ma dernière question.

LE PRÉSIDENT. — Le Tribunal suspend l'audience.

(L'audience est suspendue.)

LE PRÉSIDENT. — Est-ce qu'un autre avocat désire poser des questions au témoin?

Le Ministère Public souhaite-t-il contre-interroger?

M. JUSTICE JACKSON. — Plaise au Tribunal. J'ai quelques questions à vous poser, Docteur Gisevius. Si vous voulez bien y répondre autant que possible par oui ou non, et donner ainsi une réponse conforme à la réalité, vous économiserez beaucoup de temps.

Le Tribunal devrait peut-être connaître vos relations avec l'Accusation. N'est-il pas exact que, dans les deux mois qui suivirent la reddition de l'Allemagne, je vous ai vu à Wiesbaden et que vous m'avez mis au courant de votre expérience de la conspiration que vous avez exposée ici?

TÉMOIN GISEVIUS. — Parfaitement.

M. JUSTICE JACKSON. — Et plus tard vous avez été amené ici, et après votre arrivée, vous avez été interrogé par l'Accusation aussi bien que par l'avocat de Frick et de Schacht?

TÉMOIN GISEVIUS. — Parfaitement.

M. JUSTICE JACKSON. — Maintenant, votre attitude et votre point de vue sont, si je vous comprends bien, ceux d'un Allemand qui sentait que la loyauté envers le peuple allemand exigeait une opposition continuelle au régime nazi. Est-ce correct?

TÉMOIN GISEVIUS. — Parfaitement.

M. JUSTICE JACKSON. — Et vous aviez une très grande expérience des questions de police en Allemagne?

TÉMOIN GISEVIUS. — Parfaitement.

M. JUSTICE JACKSON. — Si vos putsch ou autres actions pour obtenir le pouvoir en Allemagne avaient réussi, vous seriez à la tête de la Police en Allemagne?

TÉMOIN GISEVIUS. — Parfaitement.

M. JUSTICE JACKSON. — Comme ministre de l'Intérieur ou commissaire à la Police? (Je ne sais pas exactement comment cela se nomme.)

TÉMOIN GISEVIUS. — C'est cela.

M. JUSTICE JACKSON. — D'autre part, vous représentiez l'opinion selon laquelle il n'était pas nécessaire de gouverner l'Allemagne avec des camps de concentration et avec les méthodes de la Gestapo. Est-ce exact?

TÉMOIN GISEVIUS. — Parfaitement.

M. JUSTICE JACKSON. — Vous avez trouvé le moyen d'exposer votre point de vue au peuple allemand brimé par les méthodes de la Gestapo utilisées par le régime nazi. Est-ce exact?

TÉMOIN GISEVIUS. — Parfaitement.

M. JUSTICE JACKSON. — Si bien qu'il n'y avait aucun moyen pour vous d'obtenir un changement quelconque dans la politique allemande si ce n'est par la révolte ou l'assassinat, ou quelque procédé de cette sorte?

TÉMOIN GISEVIUS. — Non, je suis convaincu de ce que, jusqu'en 1937 ou jusqu'au début de 1938, il eût été possible par une majorité à l'intérieur du Cabinet du Reich ou par une action de la Wehrmacht, d'amener une transformation de la situation en Allemagne.

M. JUSTICE JACKSON. — Et vous fixez aux environs de 1937 le moment où un changement en Allemagne cessa d'être réalisable par des moyens pacifiques?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, c'est mon sentiment.

M. JUSTICE JACKSON. — Ce n'est qu'après 1937 que Schacht adhéra à votre groupe. Est-ce exact?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui. Comme je l'ai dit, mon groupe ne s'est formé qu'en 1937-1938, mais en 1936 Schacht était déjà en rapports avec Gerdeler et moi-même; Schacht et Oster se connaissaient depuis 1936. Schacht connaissait aussi, depuis longtemps, beaucoup d'autres membres de ce groupe.

M. JUSTICE JACKSON. — Mais, si je comprends bien ce que vous avez dit, ce n'est qu'en 1937 au moment du putsch, que Schacht acquit la conviction qu'il ne pourrait disposer de Hitler par des moyens pacifiques. Est-ce exact?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, Schacht pensait jusqu'en 1937 qu'il était possible d'éliminer Hitler par la légalité.

M. JUSTICE JACKSON. — Mais à la fin de 1937, comme vous le dites maintenant, la possibilité d'une élimination pacifique de Hitler était devenue en fait impossible?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, c'est ce que nous pensions.

M. JUSTICE JACKSON. — Si je vous comprends bien, il n'y avait pas de puissance en Allemagne qui pût arrêter la Gestapo ou traiter avec elle, si ce n'était l'Armée?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, je répondrai à cette question par l'affirmative.

M. JUSTICE JACKSON. — Outre la Gestapo, ce régime nazi avait aussi une armée privée, les SS, n'est-ce pas? Et, pendant un certain temps, les SA?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui.

M. JUSTICE JACKSON. — Et si on voulait combattre le régime nazi avec succès, il fallait avoir une force dont, seule, l'Armée disposait; est-ce exact?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui. Celle seulement qu'on pouvait trouver dans l'Armée. Mais nous essayions également d'exercer une influence sur les hommes de la Police, et nous avons besoin de tous les fonctionnaires honorables des ministères, ainsi que des masses populaires.

M. JUSTICE JACKSON. — Oui, mais la Wehrmacht était la source de forces capables d'agir contre les SS et la Gestapo si les généraux l'avaient voulu?

TÉMOIN GISEVIUS. — C'était là notre conviction.

M. JUSTICE JACKSON. — Oui, et c'est la raison pour laquelle vous avez constamment recherché l'appui des généraux, et c'est pourquoi vous avez senti qu'ils vous abandonnaient quand ils n'ont pas voulu vous prêter leur assistance?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui.

M. JUSTICE JACKSON. — Bien. Il vint un temps où tous les gens qui étaient en relations avec votre groupe comprirent que la guerre était perdue?

TÉMOIN GISEVIUS. — Parfaitement.

M. JUSTICE JACKSON. — Et ceci avant le complot contre la vie de Hitler. Il était apparent, avant le complot de Schlaberndorff et avant celui du 20 juillet, que la guerre était perdue, n'est-ce pas?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je voudrais dire clairement que dans notre groupe il n'y avait personne qui, dès l'origine de la guerre, n'ait su que cette guerre ne pourrait jamais être gagnée par Hitler.

M. JUSTICE JACKSON. — Mais cela était devenu beaucoup plus manifeste à mesure qu'on avançait, et non seulement l'Allemagne ne pouvait plus gagner la guerre, mais elle devait être entièrement détruite par la guerre, n'est-ce pas?

TÉMOIN GISEVIUS. — Parfaitement.

M. JUSTICE JACKSON. — Cependant, étant donné le système instauré par le régime nazi, vous n'aviez pas de moyens de changer le cours des événements en Allemagne, si ce n'est par l'assassinat ou une révolte; est-ce exact?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui.

M. JUSTICE JACKSON. — Et ainsi vous avez eu recours à ces mesures extrêmes, sachant que Hitler ne ferait jamais la paix avec les Alliés, est-ce exact?

TÉMOIN GISEVIUS. — Parfaitement.

M. JUSTICE JACKSON. — Et votre but en ceci était de sauver l'Allemagne des derniers coups destructeurs qu'elle reçut, malheureusement, si l'on se place au point de vue allemand, n'est-ce pas?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je voudrais néanmoins préciser que nous ne pensions plus uniquement à l'Allemagne depuis le début de la guerre. Je crois avoir le droit de dire ici que nous éprouvions une grande responsabilité vis-à-vis de l'Allemagne, mais aussi vis-à-vis du monde.

M. JUSTICE JACKSON. — Ce que vous essayiez de faire était de terminer la guerre, étant donné que vous n'aviez pas pu empêcher son déclenchement, n'est-ce pas?

TÉMOIN GISEVIUS. — Parfaitement.

M. JUSTICE JACKSON. — Et c'était impossible aussi longtemps que Hitler était au Gouvernement avec tous ces hommes derrière lui?

TÉMOIN GISEVIUS. — Parfaitement.

M. JUSTICE JACKSON. — Il y avait un autre complot contre la vie de Hitler, que vous n'avez pas mentionné. Une bombe qui a été trouvée, et qui s'est révélée plus tard être une bombe communiste, n'est-ce pas?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, le 9 novembre 1939 dans la cave du Bürgerbräukeller, à Munich. C'était en effet un isolé courageux appartenant au communisme.

M. JUSTICE JACKSON. — En aucun de ces cas, lorsque la vie de Hitler était en danger, par une étrange coïncidence, ni Himmler ni Göring ne se trouvait présent, n'est-ce pas?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, c'est vrai.

M. JUSTICE JACKSON. — Avez-vous attaché une importance quelconque à ce fait?

TÉMOIN GISEVIUS. — Nous l'avons parfois regretté, car l'attentat aurait peut-être réussi si Göring et Himmler avaient

accompagné Hitler à la réunion du 18 juillet, mais avec les années, les membres de cette clique en étaient venus à se protéger tellement les uns les autres qu'il était difficile de les rencontrer ensemble. Göring, peu à peu, était tellement absorbé par ses collections d'art de Karinhall, qu'il n'y avait pratiquement pas de chances de le rencontrer à une conférence importante.

M. JUSTICE JACKSON. — L'assassinat de Hitler n'aurait servi à rien, à votre point de vue, si le personnage n° 2 avait pris sa place ?

TÉMOIN GISEVIUS. — On a discuté longtemps de cette question parce que Brauchitsch, par exemple, s'imaginait qu'il était possible de créer un régime de transition avec Göring, mais notre groupe a toujours refusé de se joindre à cet homme, ne fut-ce qu'une heure.

M. JUSTICE JACKSON. — Que comptiez-vous faire, en cas de succès, des autres accusés ici présents, à l'exception de Schacht ? Si je vous comprends bien, vous les considérez tous comme parties du Gouvernement nazi ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Ces messieurs auraient été très rapidement mis sous les verrous, et je crois que leur condamnation ne se serait pas fait attendre bien longtemps.

M. JUSTICE JACKSON. — Est-ce que ceci s'applique à tous ceux qui se trouvent dans le box, à l'exception de Schacht ?

TÉMOIN GISEVIUS. — A tous.

M. JUSTICE JACKSON. — Votre groupe les considérait comme des éléments importants du régime nazi ou de la conspiration nazie, est-ce exact ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je ne voudrais pas prendre position sur le mot de «conspiration nazie». Nous les considérons comme les hommes responsables de toute l'indicible misère qui, à cause d'eux, était retombée sur l'Allemagne et sur le monde.

M. JUSTICE JACKSON. — J'aimerais vous poser quelques questions sur la Gestapo. Vous avez déposé en termes généraux sur les crimes commis par cette organisation. Je vous demande si vous y comprenez les tortures et le fait de brûler vives un grand nombre de personnes ?

TÉMOIN GISEVIUS. — La question semble ne pas m'être parvenue exactement. Pourrait-on la répéter ?

M. JUSTICE JACKSON. — Je vous questionne sur les crimes commis par la Gestapo. La torture et le fait d'avoir brûlé vives des milliers de personnes, en faisaient-ils partie ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui.

M. JUSTICE JACKSON. — Est-ce que cela impliquait la détention illégale de milliers de personnes ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Parfaitement.

M. JUSTICE JACKSON. — L'incarcération dans des camps de concentration, les coups, la torture, la mort ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Parfaitement.

M. JUSTICE JACKSON. — Est-ce que la Gestapo s'est occupée sur une large échelle de la confiscation des propriétés ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, dans une très grande mesure, on appelait cela : la propriété des ennemis de l'État.

M. JUSTICE JACKSON. — Est-ce qu'elle pratiquait des extorsions envers les Juifs et envers d'autres personnes ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Parfaitement, en masse, par millions.

M. JUSTICE JACKSON. — Est-ce que la Gestapo gênait et molestait les fonctionnaires qui avaient un rang trop en vue pour être assassinés jusqu'à ce qu'ils donnent leur démission ou soient révoqués de leurs fonctions ?

TÉMOIN GISEVIUS. — La Gestapo employait tous les moyens depuis l'assassinat jusqu'à l'extorsion dont il vient d'être question.

M. JUSTICE JACKSON. — La question se pose ici de savoir si les membres de la Gestapo étaient au courant de l'activité de cet organisme. Pouvez-vous dire, je vous prie, au Tribunal, quelle était la situation en ce qui concerne l'appartenance à cette organisation et la connaissance de son programme ?

TÉMOIN GISEVIUS. — J'ai commencé ma déposition en disant que chaque membre de la Gestapo, à partir du premier ou du second jour, ne pouvait pas ne pas voir et comprendre ce qui se passait à l'intérieur de cette institution.

M. JUSTICE JACKSON. — Au début, certains fonctionnaires d'autres administrations, avaient été mutés dans la Gestapo ; ceux-là, en un certain sens, étaient des membres involontaires de la Gestapo ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui. Ces membres étaient éliminés au cours de la première année comme des hommes douteux sur le plan politique.

M. JUSTICE JACKSON. — Et le transfert eut lieu au moment où Göring organisa la Gestapo n'est-ce pas ?

LE PRÉSIDENT. — Qu'est-ce que le témoin a voulu dire par éliminer ?

M. JUSTICE JACKSON. — Je crois que c'était « éliminé de la Gestapo » n'est-ce pas ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Ils furent peu à peu licenciés des services de la Gestapo.

M. JUSTICE JACKSON. — Après l'épuration du 30 juin 1934 a-t-on pris des mesures spéciales pour que personne n'entre dans cette organisation sans être d'accord avec son programme ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Ces tentatives commencèrent à partir du 1^{er} avril 1934, lorsque Himmler et Heydrich reprirent la direction des affaires. On peut dire qu'à partir de ce moment-là, aucun fonctionnaire ne fut admis à la Gestapo, que si Himmler et Heydrich connaissaient en lui les opinions désirées.

Pendant les premiers mois, il arriva cependant que quelques fonctionnaires entrèrent à la Gestapo, sans avoir été filtrés par les SS. La Gestapo était une organisation extrêmement vaste et un temps assez long s'écoula jusqu'à ce que les SS aient pu éduquer et former leurs propres fonctionnaires.

M. JUSTICE JACKSON. — Cependant, est-il venu un moment, et pouvez-vous le préciser, après lequel tout membre de la Gestapo devait connaître le programme criminel de cette organisation ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Pendant de longues années, j'ai réfléchi à la question que vous me posez, et j'en ai parlé avec Nebe et avec mes amis. Une grande responsabilité s'attache à la réponse. En pleine conscience de cette responsabilité, je puis dire qu'à partir du début de 1935, au plus tard, chacun devait savoir dans quelle espèce d'organisation il entraît et quels ordres il aurait à exécuter le cas échéant.

M. JUSTICE JACKSON. — Vous avez témoigné sur les enquêtes que vous avez faites lorsque vous étiez en relations avec l'administration de la Police et vous avez mentionné l'incendie du Reichstag, mais vous ne nous avez pas dit à quelles conclusions vous aviez abouti lorsque vous avez fait une enquête à son sujet. Pouvez-vous nous en parler ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Pour parler brièvement et pour préciser d'abord la nature même des faits, nous nous rendîmes compte que Hitler avait exprimé de façon générale le désir d'un grand coup susceptible d'être exploité par la propagande. Goebbels prit sur lui de préparer les suggestions nécessaires, et c'est lui qui eut le premier l'idée de mettre le feu au Reichstag. Goebbels en parla avec le Führer de la brigade des SA de Berlin, Karl Ernst et arrêta les détails de l'exécution.

Un certain produit chimique que tous les artificiers connaissent fut choisi. Il prend feu un certain temps, quelques heures ou quelques minutes après avoir été répandu. Pour pénétrer à l'intérieur du Reichstag, on devait utiliser un corridor reliant le palais du président du Reichstag au Reichstag lui-même. Un groupe de dix

SA de confiance fut sélectionné et Göring fut informé de tous les détails du projet, de sorte qu'il ne prononça pas ce soir-là un discours électoral, mais à l'heure dite se trouva devant son bureau au ministère de l'Intérieur à Berlin. On attendait de Göring, et il en donna l'assurance, qu'il orientât la Police de telle façon qu'à la faveur de la confusion du début, elle s'engageât sur une fausse piste. Il était entendu, dès le début, que ce crime serait mis sur le dos des communistes, et les dix SA qui devaient perpétrer le crime avaient été instruits en conséquence.

Voici en quelques mots l'histoire des événements. Pour dire de quelle façon nous avons appris ces détails, j'ajouterai qu'un des dix hommes qui étaient chargés de répandre cette teinture inflammable était un criminel notoire. Six mois plus tard il fut exclu des SA, et n'ayant pas obtenu la récompense qui lui avait été promise, il crut devoir, devant le tribunal du Reich, qui à ce moment-là siégeait à Leipzig, faire le récit de ce qu'il savait. Il fut amené devant un juge d'instruction, qui enregistra sa déclaration, mais la Gestapo l'apprit et le rapport au Tribunal du Reich fut intercepté et détruit. Ce membre des SA du nom de Rall qui avait trahi le secret du plan, fut assassiné honteusement sur l'ordre du chef de la Gestapo Diels, avec l'accord de Göring. C'est en trouvant son cadavre que nous sommes arrivés à retrouver le fil de toute cette affaire.

M. JUSTICE JACKSON. — Qu'arriva-t-il aux dix SA qui exécutèrent l'incendie du Reichstag? Certains sont-ils encore vivants maintenant?

TÉMOIN GISEVIUS. — Dans la mesure où nous avons pu nous en rendre compte, aucun d'eux n'est plus vivant. La plupart furent assassinés le 30 juillet sous le prétexte du putsch de Röhm. Un seul d'entre eux, un certain Heini Gewaehr fut admis dans la Police en qualité d'officier de Police. Nous avons suivi ses traces pendant la guerre et il est tombé sur le front de l'Est comme officier de Police.

M. JUSTICE JACKSON. — Je crois que vous avez déclaré que vous aviez aussi fait une enquête sur toute l'affaire de Röhm, et les assassinats qui suivirent. C'est bien ainsi que vous avez témoigné?

TÉMOIN GISEVIUS. — En fait, je ne puis pas dire que nous ayons procédé à l'enquête, car, fonctionnaires du ministère de l'Intérieur, nous étions pratiquement tenus en dehors de toute cette affaire. Mais les choses se passèrent de telle façon, qu'après le 30 juin, toutes les plaintes, toutes les demandes d'assistance des intéressés nous parvenaient au ministère de l'Intérieur. Au cours de la journée du 30 juin, les communiqués continuels de radio, des visites au palais de Göring et des informations reçues de Nebe nous mirent au courant de tous les détails.

M. JUSTICE JACKSON. — Combien de personnes environ furent tuées au cours de cette épuration?

TÉMOIN GISEVIUS. — Nous n'avons jamais pu déterminer exactement le chiffre, mais j'estime qu'il ne s'élevait pas à plus de 150 à 200 personnes, ce qui à ce moment était considérable. J'ai moi-même, en compagnie du ministre de la Justice Dr Gürtnner, examiné les listes que Göring et Hitler lui avaient données et qui comportaient simplement 77 cadavres de gens prétendus assassinés. Ce chiffre devait être porté au double si l'on tenait compte seulement des noms qui nous avaient été communiqués par les Parquets ou révélés par les demandes de secours adressées au ministère de l'Intérieur par les familles.

M. JUSTICE JACKSON. — Avez-vous pu déterminer la personne qui a choisi les victimes de cette épuration ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Nous avons établi tout d'abord que Himmler, Heydrich et Göring avaient dressé des listes exactes de gens à assassiner. J'ai entendu dire moi-même dans le palais de Göring, et ce fut confirmé par Daluge ainsi que Nebe qui a assisté à tous ces faits depuis la première seconde, qu'aucun de ces assassinats n'avait été fait nommément ; on indiquait simplement : « Tel numéro est maintenant parti » ou « Tel numéro est toujours manquant » ou « Ce sera bientôt le tour de tel numéro ». Il est cependant incontestable qu'à cette occasion, Heydrich et Himmler avaient également dressé une liste spéciale. Sur cette liste se trouvaient plusieurs catholiques : Klausner et d'autres. Il ne m'est pas possible de dire ici sous la foi du serment si l'assassinat de Schleicher a été perpétré sur l'avis de Göring ou si son nom se trouvait sur la liste spéciale de Heydrich et de Himmler.

M. JUSTICE JACKSON. — L'accusé Frick connaissait-il pleinement les faits, sur la conduite illégale de la Gestapo, tels que vous les connaissiez vous-même ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, je devais lui soumettre toutes les affaires qui me parvenaient et qui étaient importantes. J'ai déjà dit que nous informions de toutes ces questions la Police secrète d'État et les ministères de l'Intérieur des Länder. Évidemment, je ne pouvais soumettre à Frick personnellement que les affaires les plus importantes. Il y avait plusieurs centaines de plaintes de ce genre par jour, mais les plus importantes lui étaient obligatoirement soumises parce qu'il devait les signer personnellement. Göring, en effet, se plaignait toujours lorsqu'il voyait qu'un fonctionnaire aussi jeune signait des requêtes ou des rapports adressés à Frick ou à lui-même.

M. JUSTICE JACKSON. — Frick a-t-il été informé de vos conclusions sur l'épuration Röhm ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, car le dimanche encore, pendant que les assassinats se poursuivaient, je parlai à Frick de ceux de

Schleicher, de Klausner, de Strasser ainsi que de tous les autres, et Frick fut particulièrement frappé du meurtre de Strasser car il le considérait comme un acte de pure vengeance personnelle de la part de Himmler et de Göring. Frick était aussi profondément indigné des assassinats de Schleicher, de Bohse, d'Edgar Jung et de bien d'autres, cependant innocents.

M. JUSTICE JACKSON. — Mais quand Frick signa avec Hitler le décret déclarant ces meurtres légitimes et ordonnant qu'aucune poursuite ne serait entreprise, savait-il exactement, par vous, ce qui s'était passé ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Il le savait par moi, et il l'avait vu lui-même incontestablement. A ce moment, l'affaire du 30 juin lui était parfaitement connue.

M. JUSTICE JACKSON. — Frick vous a-t-il jamais parlé de Himmler ou de Heydrich comme de personnes cruelles, mauvaises ou dangereuses ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Ce dimanche, 1^{er} juillet, Frick me dit : « Si Hitler ne fait très prochainement aux SS et à Himmler ce qu'il a fait aujourd'hui aux SA, il fera de pires expériences avec les SS et avec Himmler ».

Je dois dire qu'à ce moment-là j'ai été extrêmement frappé de cette prédiction et du fait que Frick me parlait de façon aussi ouverte.

M. JUSTICE JACKSON. — Mais, bien qu'il considérât ces gens comme dangereux, ne les a-t-il pas plus tard nommés tous les deux au ministère de l'Intérieur ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Ils furent nommés en fait par Hitler, mais je puis dire que quand je lui fis ma visite d'adieu en quittant le ministère de l'Intérieur, en mai 1935, Frick me déclara textuellement qu'en raison des perpétuels scandales au sujet de ma personne, il avait pris la décision de n'admettre à partir de ce moment, au ministère de l'Intérieur, que des fonctionnaires membres du Parti et même, dans la mesure du possible, des personnes décorées de l'insigne d'or du Parti. « Il est possible, disait-il, que par la suite je sois forcé de laisser entrer au ministère Himmler, mais en aucun cas l'assassin Heydrich ne sera admis ».

Ce sont les derniers mots que j'ai pu échanger avec Frick.

M. JUSTICE JACKSON. — Mais tous deux furent chargés de questions qui étaient légalement sous son contrôle, n'est-ce pas ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, il devinrent membres du ministère de l'Intérieur et Frick resta leur supérieur.

M. JUSTICE JACKSON. — Avez-vous dit que c'étaient les dernières paroles que vous aviez échangées avec l'accusé Frick ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Parfaitement, c'était en 1935, et depuis je ne l'ai plus vu et je lui ai plus parlé.

M. JUSTICE JACKSON. — Après 1934, Frick était le ministre chargé de l'administration et du contrôle des camps de concentration, n'est-ce pas Dr Gisevius ?

TÉMOIN GISEVIUS. — A mon sens, le ministre de l'Intérieur du Reich, avait dès le début, toute la responsabilité des affaires de Police à l'intérieur du Reich, par conséquent également les camps de concentration et je ne crois pas que l'on puisse dire qu'il avait seulement ce contrôle depuis 1934.

M. JUSTICE JACKSON. — Je veux bien accepter vos déclarations. Je demande qu'on vous montre le document PS-3751, qui n'est pas encore déposé. Il s'agit, semble-t-il, d'une proposition du ministre de la Justice au ministre de l'Intérieur du Reich et de la Prusse, c'est-à-dire de votre ami le Dr Gürtner à Frick, n'est-ce pas ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je crois que vous avez dit «ami». Gürtner, pendant son activité ministérielle, n'a pas eu une attitude telle que je puisse le nommer mon ami.

M. JUSTICE JACKSON. — Bien, parlez-nous de Gürtner. Parlez-nous de sa situation, car nous avons ici une communication émanant de lui.

TÉMOIN GISEVIUS. — Gürtner, à cette époque, a tenté sans doute bien des choses pour découvrir les cruautés à l'intérieur des camps de concentration et provoquer des poursuites contre leurs auteurs. Gürtner, dans des cas particuliers, a fait beaucoup de tentatives mais, après le 30 juin, il a signé une loi qui justifiait toutes ces atrocités. Par ailleurs, Gürtner n'a jamais agi conformément à ses opinions.

Précisément, le document que vous me montrez constituait une tentative de la part de Gürtner et de nombreux fonctionnaires honorables du ministère de la Justice, pour mettre en discussion la question de la terreur exercée par la Gestapo. Dans la mesure où mes souvenirs sont exacts, c'est là une des lettres dont nous avons discuté officieusement par avance dans le but de susciter une réponse.

M. JUSTICE JACKSON. — Maintenant, je désire lire quelques parties de ce document. Il devient le document USA-828. Je vous prie de suivre le texte allemand et de voir si je cite correctement.

« Mon cher ministre du Reich,

« Vous trouverez ci-joint une copie du rapport de l'inspecteur de la Gestapo, daté du 28 mars 1935. Ce rapport me donne une occasion de préciser mon attitude de principe au sujet des sanctions

corporelles contre les internés. Les nombreux exemples de mauvais traitements qui sont venus à la connaissance des autorités judiciaires font état de trois causes :

« 1^o Coups portés à titre de punitions disciplinaires ;

« 2^o Mauvais traitements d'internés politiques, dans la majorité des cas pour les contraindre à parler ;

« 3^o Mauvais traitements des internés par caprice ou par sadisme. »

Je crois que je n'abuserai pas du temps du Tribunal pour lire ces commentaires sur ce paragraphe 1 et 2.

Vous trouverez dans le texte allemand, paragraphe 3 :

« L'expérience des premières années révolutionnaires a montré que les personnes qui sont chargées d'administrer des mauvais traitements perdent généralement très vite la notion de la signification et du but de leur action et se laissent gouverner par des sentiments de revanche ou des tendances sadiques. Par exemple, des membres de la garde de l'ancien camp de concentration de Bredow, près de Stettin, ont complètement déshabillé une prostituée qui avait eu une discussion avec l'un d'eux et l'ont battue avec un fouet et des lanières à tel point que deux mois plus tard la femme avait encore deux plaies ouvertes et infectées. »

Je passe sur des précisions inutiles.

« Dans le camp de concentration de Kemna, près de Wuppertal, des internés ont été enfermés dans un étroit placard et puis torturés. On a insufflé de la fumée de cigarette dans leur réduit, renversé l'armoire, etc. Dans certains camps on a donné des harengs salés à manger aux internés afin de leur infliger une torture par la soif.

« Dans le camp de Hohenstein en Saxe, des internés ont dû se tenir sous une fontaine qui coulait et les gouttes d'eau qui tombaient à intervalles réguliers leur ont causé des blessures infectées à la tête.

« Dans un camp de concentration à Hambourg, quatre prisonniers ont été attachés sur des barreaux en forme de croix, une fois pendant trois jours et trois nuits, une autre fois pendant cinq jours et cinq nuits et si mal alimentés avec du pain sec et de l'eau qu'ils sont presque morts de faim.

« Ces quelques faits montrent un degré de cruauté qui est une telle insulte à toute sensibilité allemande qu'il est impossible d'envisager des circonstances atténuantes.

« En conclusion, je voudrais vous exposer mon point de vue au sujet de ces trois exemples, cher M. le ministre du Reich, en tant que responsable de l'établissement de la détention de protection et des camps destinés à cette détention. »

Et il continue à recommander certaines mesures au ministre. Je ne sais pas si le Tribunal désire que j'en dise davantage.

Avez-vous noté une amélioration des conditions après réception de cette communication par Frick ?

TÉMOIN GISEVIUS. — La lettre est arrivée précisément à l'époque où je quittai le ministère de l'Intérieur. Je voudrais dire une seule chose à son sujet : ce qui est écrit ici n'est vraiment qu'une partie de ce que nous savions. J'ai contribué à la préparation de ce rapport en parlant aux fonctionnaires intéressés du ministère de la Justice. Le ministère de la Justice ne pouvait mentionner que des faits dont la connaissance lui était parvenue par la voie officielle à l'occasion d'une procédure judiciaire, mais il n'est pas douteux que cette communication n'était qu'un prétexte et qu'elle fut la cause d'une lettre très violente adressée par Heydrich à Göring, le 28 mars 1935, dans laquelle il contestait au ministère de la Justice le droit d'intenter des poursuites contre les auteurs de mauvais traitements. Cette lettre n'apporte donc aucun élément nouveau à mes déclarations. Il ne fait pas de doute que tous ont été parfaitement au courant de la situation qui régnait à cette époque et qui, loin de cesser, n'a fait qu'empirer avec le temps.

M. JUSTICE JACKSON. — Bien. Heydrich a été assassiné à Prague, n'est-ce pas ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Oui, des Tchèques très courageux ont pu faire ce que nous avons été incapables d'accomplir. Ce sera leur gloire éternelle.

M. JUSTICE JACKSON. — Je suppose que les Tchèques espéraient et que vous vous attendiez à une amélioration à la suite de cet assassinat ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Nous nous sommes demandés, Canaris, Oster, Nebe et les autres de mon groupe, si vraiment il serait possible de découvrir par la suite un monstre tel que Heydrich, de trouver un pire successeur. Nous imaginions dans cet ordre d'idées, que la terreur de la Gestapo diminuerait peut-être et que nous pourrions arriver à une certaine légalité ou tout au moins à une atténuation des cruautés.

M. JUSTICE JACKSON. — Puis est venu Kaltenbrunner. Avez-vous remarqué une amélioration après sa nomination ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Kaltenbrunner vint et tout empira de jour en jour. Nous nous rendions compte que les impulsions d'un assassin comme Heydrich étaient peut-être moins terribles que la logique froide et juridique d'un avocat qui avait entre les mains un instrument aussi dangereux que la Gestapo.

M. JUSTICE JACKSON. — Pouvez-vous nous dire si Kaltenbrunner a eu une attitude encore plus sadique que celle de Himmler ou de Schellenberg ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Je sais que dans un certain sens Heydrich, quand il commettait ses crimes, pouvait ressentir quelque chose comme une mauvaise conscience ; en tout cas, il avait une sorte de pudeur à parler de cela même dans le cercle de la Gestapo. Nebe qui, en sa qualité de chef de la Police criminelle, était sur le même plan que le chef de la Gestapo Müller, m'a toujours dit que Heydrich s'efforçait de dissimuler ses crimes.

Avec l'entrée de Kaltenbrunner dans cette organisation, il en fut autrement. Désormais, on parlait ouvertement dans les services directeurs de la Gestapo de toutes ces choses. C'était la guerre, n'est-ce pas... Ces Messieurs prenaient leurs repas ensemble et à plusieurs reprises, j'ai constaté que Nebe rentrait totalement épuisé par ces repas et qu'une sorte d'affaissement nerveux s'emparait de lui. A deux reprises, il a fallu l'envoyer en congé de maladie de longue durée, simplement parce qu'il ne pouvait supporter ce cynisme ostensible avec lequel on discutait de ces exterminations massives et de la technique même de ces crimes. Qu'il me suffise de signaler ce chapitre horrible de l'installation des premières chambres à gaz qui fut discuté en détail dans ce cercle ainsi que les expériences faites sur la façon d'éliminer les juifs, le plus rapidement et le plus radicalement possible ; c'étaient les récits les plus effrayants que j'aie pu entendre au cours de ma vie. Il est évidemment bien pire d'écouter de tels propos de la part d'un homme qui est encore sous la vivante impression de ce qu'il vient de voir et qui, de ce fait, est au seuil d'un effondrement physique et mental, que d'en entendre comme maintenant le récit à travers des documents.

Nebe tomba si gravement malade qu'effectivement, dès le 20 juillet, il souffrait de la manie de la persécution et n'était plus qu'une ombre, du fait de tout ce qu'il avait subi.

M. JUSTICE JACKSON. — Était-ce une coutume pour les chefs du service central de Sécurité de tenir des conférences journalières à l'heure des repas, ces conférences qui avaient lieu en ville ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Une conférence quotidienne au cours du déjeuner, oui. On y parlait de tout et c'était important pour nous parce que de cette façon nous pouvions entendre des détails sur les projets de la Gestapo contre notre groupe même.

Pour illustrer ce que je dis, je peux mentionner par exemple le premier ordre d'arrestation de Gördelér, le 17 juillet. Cette décision fut prise au cours d'un repas de midi. Nebe nous en prévint tout de suite ; c'est la raison pour laquelle Gördelér put se dissimuler au moins pendant un certain temps ; c'est ainsi que nous sûmes dans quelle mesure la Gestapo était au courant de notre complot.

M. JUSTICE JACKSON. — Qui assistait régulièrement à ces conférences du déjeuner ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Kaltenbrunner présidait ces repas. Il y avait Müller de la Gestapo, Schellenberg, Ohlendorf et Nebe.

M. JUSTICE JACKSON. — Savez-vous si, à ces réunions, les nouveaux procédés de torture et la technique du meurtre par le gaz, ou d'autres mesures concernant les camps de concentration, ont été discutés ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Parfaitement. On en parlait d'une façon très approfondie et parfois j'en recevais le rapport quelques minutes plus tard.

M. JUSTICE JACKSON. — De quelle façon était informé le ministère des Affaires étrangères de la conduite de la Gestapo ? Pouvez-vous nous dire ce qu'on a fait pour informer le ministre des Affaires étrangères de temps à autre, des crimes commis par la Gestapo ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Le ministère des Affaires étrangères, surtout pendant les premières années, a été constamment instruit de ces faits parce que presque chaque jour quelque étranger était assommé ou dévalisé. Les missions diplomatiques adressaient des réclamations et ces plaintes étaient transmises au ministère de l'Intérieur par le ministère des Affaires étrangères. Ainsi, elles parvenaient à mon bureau et parfois en une seule journée je recevais quatre ou cinq notes des Affaires étrangères sur des excès commis par la Gestapo et je puis affirmer que dans le cours de ces années il n'y eut pas de crime qui n'y fut rapporté.

M. JUSTICE JACKSON. — Avez-vous adressé certains rapports au ministère des Affaires étrangères dont vous puissiez être certain qu'ils aient atteint Neurath ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Ribbentrop n'était pas encore ministre des Affaires étrangères à cette époque . . .

M. JUSTICE JACKSON. — Non, Neurath.

TÉMOIN GISEVIUS. — Très souvent j'ai eu l'occasion de m'entretenir personnellement de ces questions avec des fonctionnaires des Affaires étrangères parce qu'elles étaient d'une nature particulièrement délicate. Du fait que ces fonctionnaires en étaient indignés, je les ai priés à de nombreuses reprises de soumettre ces affaires au ministre par la voie hiérarchique. De plus, j'ai communiqué le plus d'éléments possible à l'un des collaborateurs les plus intimes du ministre des Affaires étrangères, à cette époque von Bülow-Schwandte, chef du protocole et haut fonctionnaire de ce ministère. D'après ce qu'il m'a confié, il soumettait très souvent ces questions à Neurath.

M. JUSTICE JACKSON. — Est-ce que certains des collaborateurs intimes de von Papen et von Papen lui-même étaient surveillés par la Gestapo ?

TÉMOIN GISEVIUS. — D'abord tout le cercle de von Papen fut surveillé d'une façon constante par la Gestapo, parce qu'au cours des premières années, les masses populaires imaginaient que von Papen était un partisan nettement déterminé du droit et de la décence. Un groupe très important s'était formé autour de von Papen et ce groupe évidemment était étroitement surveillé par la Gestapo.

Comme les plaintes que von Papen recevait par vingtaines, étaient soigneusement examinées par ses bureaux, et comme, sans aucun doute, Papen les montrait souvent soit à Göring soit à Hindenburg, ses collaborateurs les plus intimes étaient particulièrement suspects à la Gestapo. C'est ainsi que le 30 juin 1934 le conseiller du Gouvernement von Boser, le plus étroit des collaborateurs de von Papen, fut abattu d'un coup de feu sur le seuil du bureau de son chef. Les deux autres collègues de von Papen furent emprisonnés et la personne qui préparait les discours prononcés par von Papen à la radio, Edgar Jung, fut arrêtée bien des semaines avant le 30 juin. Il fut trouvé assassiné dans un fossé de la grand-route près d'Oranienburg, au matin du 1^{er} juillet.

M. JUSTICE JACKSON. — Von Papen a-t-il continué ses fonctions après cela ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Autant que je sache, il n'a jamais donné sa démission. Je sais en revanche que, peu après l'assassinat du Chancelier d'Autriche Dollfuss, il fut envoyé à Vienne comme ambassadeur de Hitler.

M. JUSTICE JACKSON. — A-t-il jamais élevé de protestations dont vous ayez eu connaissance ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Personnellement, je n'ai rien su de semblable, bien que nous fussions très attentifs à apprendre quel ministre émettait une protestation. Quoi qu'il en soit, aucune lettre de von Papen ne parvint au ministère de l'Intérieur.

M. JUSTICE JACKSON. — Est-ce que certains de ces collaborateurs ont été assassinés après l'Anschluss ?

TÉMOIN GISEVIUS. — Le jour même de l'Anschluss, au moment où les SS pénétrèrent en Autriche, le collaborateur le plus intime de von Papen, le conseiller d'ambassade baron von Ketteler fut enlevé par la Gestapo. C'était le premier. Nous l'avons fait rechercher pendant des semaines. Au bout de trois ou quatre semaines, son cadavre a été rejeté sur les rives du Danube.

M. JUSTICE JACKSON. — Et après cela? Von Papen a-t-il continué à servir le Gouvernement de Hitler? A-t-il accepté de sa part d'autres fonctions?

TÉMOIN GISEVIUS. — A ce moment-là, il n'était plus membre du Gouvernement. Immédiatement après l'invasion de l'Autriche, Papen fut relevé de ses fonctions et envoyé en mission. Toutefois, il reprit bientôt son activité comme ambassadeur à Ankara.

M. JUSTICE JACKSON. — Est-ce que le Tribunal désire lever l'audience?

LE PRÉSIDENT. — Sans doute voudriez-vous disposer encore quelque temps du témoin?

M. JUSTICE JACKSON. — Il me faudra encore un certain temps, Votre Honneur.

LE PRÉSIDENT. — Oui. Nous suspendons l'audience.

(L'audience sera reprise le 26 avril 1946 à 10 heures.)